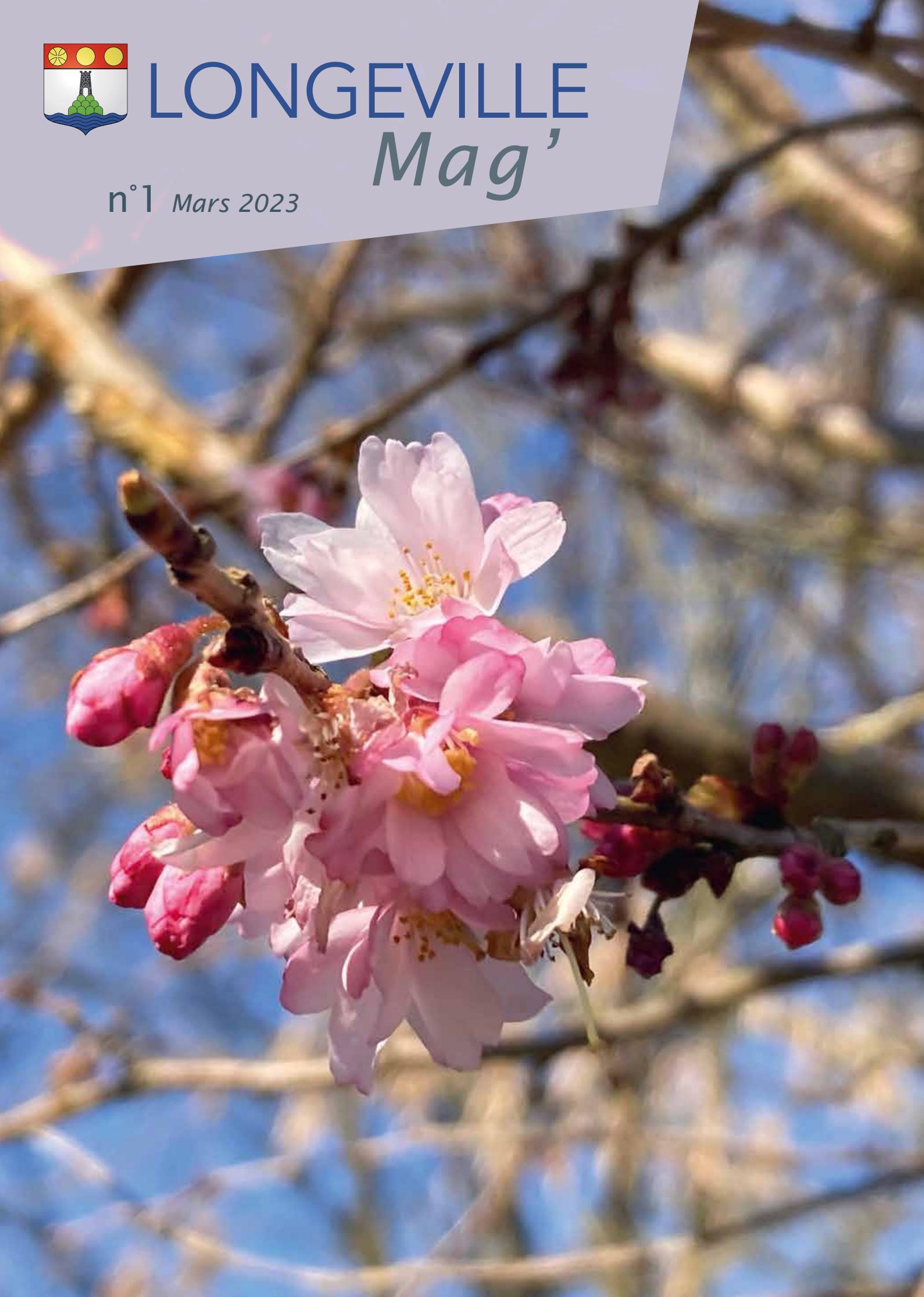




LONGEVILLE *Mag'*

n°1 Mars 2023



Sommaire

Édito du Maire	p. 3
Actualités	p. 4 à 8
Vie Associative	p. 9 à 11
Concours de dessins de Noël	p. 12-13
Action Sociale	p. 14-15
Le retour des hirondelles	p. 16
Atlas de la Biodiversité Communale	p. I à VIII
La trame noire	p. 17-18
Urbanisme	p.19-20
Portrait	p. 21
De nouveaux agents	p. 22
L'arbre	p. 23 à 26
Loisirs	p. 27
Citoyenneté	p. 29-31



Bulletin communal d'information de Longeville-lès-Metz
Mairie - rue Robert Schuman - 57050 Longeville-lès-Metz - Tél. 03 87 30 12 42
accueil@mairie-longeville-les-metz.org - <http://www.mairie-longeville-les-metz.fr>

Directeur de la publication : Delphine Firtion
Couverture : Fleurs de cerisier / Dernière de couverture : Plantation de bulbes © Raphaël Jannot

Crédit photos : Delphine Firtion, Raphaël Jannot
Dépôt légal : N° 2023030029 - Mars 2023 - Est Imprimerie

Chères Longevilloises, Chers Longevillois,

C'est avec une grande émotion que j'ai endossé, le vendredi 5 août 2022, l'habit de Maire. Les élections d'un nouveau maire, de ses adjoints et de ses conseillers, ont une importance majeure puisqu'elles déterminent non seulement l'avenir de la commune, mais aussi les conditions de la vie quotidienne de tous les longevillois.

Je remercie encore très sincèrement tous les membres du Conseil qui m'ont fait confiance et pour tous les témoignages de sympathie et d'encouragement qui me sont parvenus à la suite de cette élection.

La fonction qui m'a été confiée est une grande responsabilité. M'appuyant à la fois sur les expériences de mes collègues élus et sur les compétences et qualifications des services municipaux, mon action est largement collective.

L'équipe qui est à mes côtés est la disposition de tous les Longevillois dans un esprit de respect et de tolérance. Je m'engage à conduire les affaires de la commune dans l'intérêt général tout en restant à l'écoute de chacun d'entre vous.

J'ai le plaisir de vous présenter notre bulletin municipal pour lequel vous avez voté, via l'application CityAll, pour son nouveau nom : Longeville Mag'. Je suis heureuse qu'il rejoigne enfin vos boîtes aux lettres.

Je vous laisse prendre connaissance, au travers de ces pages, de l'actualité de l'année 2022, des rubriques écrites par les élus, et d'un fascicule concernant l'Atlas de la Biodiversité Communale conduit par Raphaël JANNOT, Adjoint aux Paysages, à la biodiversité et à l'environnement.

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc. Les collectivités n'étant pas protégées par un « bouclier tarifaire », les factures d'énergie (gaz et électricité) explosent et mettent en grande difficulté les budgets communaux. Il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité étant l'attention apportée à la consommation énergétique, nous mobiliserons toutes les subventions afin que les investissements prévus, pour lutter contre la hausse de l'énergie, puissent se réaliser.

Retisser les liens qui ont pu se distendre avec la COVID, synonyme de rendez-vous et d'occasions de rencontres annulés, c'est tout le sens de notre marché qui a lieu le premier dimanche de chaque mois, des moments conviviaux que le CCAS organise pour fêter les anniversaires des seniors, des festivités telles que concerts, pièces de théâtre qui seront donnés cette année. Vous pourrez découvrir dans ce bulletin, les nombreuses et nouvelles manifestations proposées.

Enfin, je tiens à rassurer celles et ceux qui s'inquiètent sur le devenir du Mont Saint-Quentin. Je m'étais opposée avec certains d'entre vous, courant 2017, à la bétonisation des coteaux souhaitée alors par l'équipe municipale en place. Depuis notre installation en mai 2020, nous travaillons sur une modification de notre Plan Local d'Urbanisme afin que la zone concernée soit classée en zone naturelle. Ce sera chose faite grâce à la mise en place par la Métropole, du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

RESTONS OPTIMISTES, tout au long de cette année qui verra le retour des moments de convivialité auprès de ceux qui vous sont chers. Je vous souhaite à toutes et à tous, la sérénité et le bonheur de vivre dans notre belle commune.

En attendant le retour du printemps, prenez soin de vous. Je vous adresse mes amitiés,



Delphine FIRTION

Lidl

15 janvier 2022, les travaux de construction du nouveau Lidl démarrent avec une ouverture le 20 juillet 2022.



Concours maisons et balcons illuminés



Le jury a fait sa tournée afin de noter les participants à ce concours. Remerciements à celles et ceux qui ont embelli leur maison pour Noël.

Collecte de sapins

Chaque année, la municipalité met à disposition des longevillois, deux points de collecte (parking du Grand Pâtural et rue du Lavoir). Les conifères sont transformés en broyat pour être utilisé par l'équipe des Services Techniques comme paillage de nos massifs.



Longeville, lauréate des Villes et Villages

S'agissant du classement pour l'année 2022 des Villes et Villages où l'on vit le mieux en France, Longeville-Lès-Metz s'est hissée sur la plus haute marche du podium dans sa catégorie (3500 - 5000 habitants). Fière de cette distinction, l'équipe municipale remercie celles et ceux qui contribuent au cadre de vie de la commune, commerçants, administrés et agents des services techniques et administratifs.

Concours de dessins de Noël

C'est à l'Espace Henri Château que Rose HEISSERER, Adjointe à la vie associative et culturelle, Karine ARNOUX et Gwladys BAUQUEREZ, Conseillères Municipales, ont accueilli les 37 enfants ayant participé au concours de dessins. Les gagnants ont été récompensés et une mallette de coloriage a été remise à tous les autres participants. La municipalité a offert un goûter aux enfants ainsi qu'à leurs parents.



Concours de fleurissement et décorations de Noël

Rose HEISSERER, Adjointe à la vie associative et culturelle, accompagnée de Karine ARNOUX, Conseillère Municipale a félicité les participants aux concours de fleurissement et décorations de Noël. Elle a également remercié tout ce petit monde, pour leur créativité et aussi pour avoir embelli leurs maisons, appartements, apportant ainsi une touche colorée et joyeuse dans la commune.



Mobilisation en faveur de l'Ukraine

Bravo et Merci aux longevillois pour leur mobilisation en faveur de l'Ukraine. Suite à l'appel de l'équipe municipale, ils ont été nombreux à répondre dans l'urgence et à venir déposer leurs dons en Mairie. Arnaud et Florian des Services Techniques ont été délégués pour charger tous les cartons qui ont été acheminés vers l'Ukraine.





Stationnement PMR

Mais que font nos agents ? Ils travaillent dans la matérialisation de places handicapées. Merci à Patrice et Éric.

Banquet des Aînés

Fatiha CAÏD, Vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) a organisé le Banquet des Aînés, dimanche 20 mars au Centre Robert Henry. L'occasion pour nos séniors de se retrouver pour un joyeux moment convivial en musique.



Anniversaire des séniors

Un moment convivial a été offert par le CCAS chaque trimestre pour célébrer les anniversaires de nos aînés. Des jeux sont proposés avec la participation de l'Association Longeville en scène et c'est l'occasion de partager ensemble et en musique quelques pâtisseries !



Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Montigny-les-Metz

Le 30 avril dernier, l'Orchestre d'Harmonie de Montigny-lès-Metz et la Compagnie Théâtrale l'Autre Scène de Metz ont donné un concert /spectacle dans la salle Robert Henry.



Concert de l'Orchestre National de Metz

L'Orchestre National de Metz s'est invité au Centre Robert Henry, mercredi 6 avril 2022. C'était l'occasion de venir écouter Thibaut Garcia et sa guitare classique pour le plus grand plaisir des longevillois.



Zone Bleue

Afin de faciliter l'accès aux commerces, une Zone Bleue a été créée rue du Général de Gaulle. Durée limitée à 1h00 du lundi au samedi de 8h00 à 20h00. Les disques bleus sont disponibles en mairie et chez nos commerçants.



Plantation d'arbres

En février, 40 sujets ont été plantés à différents endroits sur notre commune : médiathèque, accès au Pâtural, rue du Lavoir, abords du cimetière et rue du Général Leclerc. Ainsi 35 arbres tiges (Alisier, Prunus, Érable, Arbre de Judée, Févier d'Amérique, Chêne, Tilleul) et 5 Amélanchiers du Canada en cépées ont été choisis pour cette première campagne de plantation du mandat.



La Quentinoise

Dimanche 3 avril 2022, 31^{ème} édition de la Quentinoise... Depuis 1989 « LA QUENTINOISE » fait partie du « paysage » du Mont Saint-Quentin reconnue comme l'une des manifestations les plus populaires et les plus attractives de ce site. 2 boucles de 15 et 30 kilomètres pour (re)découvrir le patrimoine naturel du Mont Saint-Quentin, en passant par notre commune.

Balade paysagère

Le 9 avril dernier, une balade paysagère le long des berges de la Moselle a été proposée au grand public, dans le cadre de la restitution du programme d'actions du plan de paysage des côtes de Moselle. Elle s'est terminée au Grand Pâtural, face au Saint-Quentin.



Une rose, Un espoir



Samedi 30 avril et Dimanche 1^{er} mai, l'association *Une rose, Un espoir* a sillonné la commune autour d'une idée simple, sympathique et généreuse, offrir une rose aux habitants contre un don de 2€ minimum. Les motards et leurs passagers, tous animés par un grand élan de solidarité, œuvrent au profit de la Ligue Contre le Cancer. **Rendez-vous les 29 et 30 avril 2023 pour une nouvelle édition.**



Commémoration du 8 Mai 1945

Deux gerbes ont été déposées par la Mairie et le Souvenir Français au Monument aux Morts.



Construction d'un abri de jardin par les scouts

Au Jardin Partagé, il manquait un petit abri pour entreposer les outils nécessaires au jardinage. Les scouts de Longeville, sous la direction de Christophe, volontaires et heureux de participer à ce nouveau challenge, ont construit ce cabanon.



Navette fluviale

Depuis le 1^{er} juin 2022, deux bateaux électriques relient Metz à Longeville, en passant par le Saulcy et Saint-Symphorien. Notre commune est desservie par deux stations, l'une au Grand Pâtural et l'autre au niveau de l'île des Jésuites.



Accueil des emplois saisonniers

En juillet et août, en raison des vacances, des étudiants sont venus prêter main forte aux services techniques.

Piste cyclable

La piste cyclable a été aménagée sur le pont de Verdun par neutralisation d'une voie de circulation dans le sens Ban St Martin vers Longeville et ce, grâce aux travaux engagés par l'Eurométropole.





Feux interdits

Les feux sont interdits sur toute la commune et notamment sur les berges. Des panneaux d'interdiction ont été installés par les services techniques de la ville.

Marché du dimanche

Il se tient tous les premiers dimanches de chaque mois sur le parking du Grand Pâtural. L'équipe municipale, présente sur le marché, soutient les exposants qui viennent proposer leurs produits, fruits et légumes, miel des coteaux, bière locale, fromage, produits fumés, nourriture thaïlandaise, bretzels et pain.



Fleurissement

La commune s'embellit avec de nouvelles vasques aux entrées de ville avec un mélange floral alliant feuillage d'ornement et fleurs.



Nouvelles plantations devant la Mairie

Deux érables japonais ornent l'entrée de la Mairie dans de nouveaux bacs d'orangerie.



Élections du Maire et des Adjoint

Au soir du 5 août 2022, et suivant la démission de Manuel BROCARD, Delphine FIRTION a été élue Maire, et installée dans ses fonctions, par le Conseil Municipal. 7 Adjoint ont également été élus.



Quand Longeville rencontre Metz

Séance photo et message de bienvenue de François GROSDIDIER, Maire de Metz et Président de l'Eurométropole à Delphine FIRTION.



Longeville accueille les animations de Metz

Inauguration au Plan d'Eau des Montgolfiades par François GROSDIDIER et Delphine FIRTION.



Rentrée des classes

En septembre, c'est sous un beau soleil que les enfants et leurs enseignants ont fait leur rentrée scolaire.



Inauguration de la Boîte à Livres

Installation d'une boîte à livres au Parc du Centre par les Services Techniques et inaugurée par Delphine FIRTION, Fatiha CAÏD et les bénévoles de la médiathèque. Une deuxième boîte devrait être installée prochainement sur l'île.



Forum des Associations

Deuxième année consécutive pour ce forum qui permet aux associations de se faire connaître auprès de nos administrés, chaque 1^{er} dimanche de septembre.



Nettoyons la nature

Succès garanti pour cette matinée. C'est plus de 200 kg de déchets qui ont été ramassés par les participants, parents, enfants. Les berges de la Moselle ont ainsi été nettoyées. L'équipe municipale a décidé de reconduire cette manifestation pour l'année 2023.



Commémoration du 11 Novembre

Des gerbes ont été déposées par Delphine FIRTION, Maire et David SCHNEIDER, Premier Adjoint, Messieurs Marius GUIBOURT et Alain CHAPELAIN, Président et Vice-Président du Souvenir Français. Les enfants de l'école Auguste Migette, sous la direction de Marie-Hélène AUBERTIN ont chanté la Marseillaise.



Atelier Sainte-Catherine

Comme chaque année, un atelier a été organisé avec les élèves de l'école Migette par notre Adjoint, Raphaël JANNOT, avec l'appui des Services Techniques et des membres de l'association Le Carré des Fanés. Bouturage, paillage et reconnaissance de végétaux, sans oublier l'ébauche d'hôtel à insectes.



Rénovation du Parc de Longeville

De nouveaux espaces pour les enfants avec le remplacement de la structure de jeux et l'acquisition d'un avion en bois pour les tout-petits. L'ensemble des bancs a également été remplacé dans tout le parc.



Vide-grenier

L'association « Les 2 Rives », présidée par M^{me} Evrard, a organisé un vide grenier le dimanche 27 novembre 2022 qui a remporté un vif succès. Cette manifestation, à but caritatif, a permis de verser un don à l'Association RÊVES pour permettre aux enfants de voir leurs rêves se réaliser.



Sécurisation des passages piétons

Afin de sécuriser les passages piétons de la rue du Général de Gaulle, du boulevard Saint Symphorien et devant les écoles, des plots lumineux solaires ont été mis en place par les services techniques de la ville. Ces travaux accompagnent la mise en place de l'extinction nocturne le 16 décembre 2022, les passages piétons sont encore plus visibles au cœur de la nuit. Ils favorisent le ralentissement.



Village de Noël

Inauguration du Village de Noël par Delphine FIRTION et Rose HEISSERER qui accueillent Madame la Sénatrice Catherine BELHRITI et Monsieur le Député, Belkhir BELHADDAD. Pour la deuxième année consécutive, le Village de Noël s'est tenu au Clos de Longeville, lieu magique pour accueillir les nombreux visiteurs à la recherche de cadeaux auprès des exposants. Père Noël et Saint-Nicolas étaient également présents pour le plus grand bonheur des enfants.



Les colis de Noël

Organisation par Fatiha CAÏD, vice-présidente du CCAS, d'un moment convivial au centre Robert Henry pour la remise des colis de Noël. Les élus ont assuré la livraison pour les personnes qui ne pouvaient se déplacer.



Février

25 février : Concours

Ce sont les contributions individuelles des habitants qui s'additionnent pour rendre notre commune, chaque jour, plus belle. Cette cérémonie a récompensé les efforts, la créativité et l'investissement des participants pour rendre notre commune colorée et féérique en fonction des saisons. Merci pour cet effort collectif pour que notre commune soit si belle et si attrayante.



Les lauréats :

- Concours du Fleurissement :
 - Catégorie « Maison » : M^{me} LEGRAND
 - Catégorie « Appartement » : M^{me} KELLER
- Concours « Décorations de Noël »
 - Premier prix : M^{me} LEGRAND
 - Deuxième prix : M^{me} LAUER
 - Troisième prix : M^{me} BASSO

Mars

4 mars : Concours de dessins des enfants

Dans le cadre du concours de dessins de Noël, 37 enfants nous ont fait découvrir leurs chefs d'œuvre artistiques. A Longeville-les-Metz, elle court, elle court la créativité chez les jeunes de 3 à 10 ans... Alors un grand bravo à tous ces artistes pour leurs magnifiques dessins.



Les Jeunes Talents ont été conviés à une remise des prix le vendredi 4 mars 2022 à 17 h 30 à l'Espace Henri Château.

Les lauréats par catégorie d'âge :

- « Mon Beau Sapin » de 3 à 5 ans : BONFANTI Lucile, LUCAS Kellan, THISSE Lucia
- « Le Père Noël dans l'Espace » de 6 à 8 ans : WEINTZ Lou, BOULANGER Chloé, LEONELLI Farah
- « Le Traîneau du Père Noël dans le Futur » de 9 à 10 ans : LANIEZ Olivia, WUNSCH Emma

Tous les participants ont été récompensés. Un grand merci à nos Jeunes Talents

Avril

6 avril : Concert de l'Orchestre National de Metz

Sous la Direction de Teresa RIVEIRO, un voyage musical a émerveillé le public avec un programme espagnol mêlant le folklore argentin et l'incontournable Concerto d'Aranjuez avec le prodigieux guitariste Thibaut GARCIA.



30 avril : Concert-Spectacle « Le Trésor »

Sous la direction de Nathalie LALLEMAND, l'Orchestre d'Harmonie de Montigny-lès-Metz et la troupe théâtrale « l'Autre Scène » ont donné un concert-spectacle festif



et divertissant à travers les âges et les continents, ponctués par des interventions : duos et sketches.



Mai

21 mai 2022 : « Un ado peut en cacher un autre »
Marina vit seule. Enfin presque seule. Elle est accompagnée de Sandro, son seul et unique enfant qui entre dans l'adolescence. Tous deux vont vivre une aventure hors du temps où Marina, transportée dans son passé, redevient adolescente mais en présence de son fils.
Une comédie hilarante et pleine de bonne humeur.



10 juillet : HOP HOP HOP



Festival international à ciel ouvert, Hop Hop Hop est un événement incontournable de la saison estivale de Metz et de ses environs. Cette année, pour la première fois, ce festival a investi le Grand Patural le dimanche 10 juillet. L'espace de quelques heures, ce lieu est devenu une grande scène publique en plein air. Au programme : La Tente d'Edgar avec sa trappe, les Impromptus d'Eole avec le Cirk'Eole, les Rugissants de Moya Bunda.

Juillet



3 juillet :
le Marché
Communal
en Fête
Musiques et
Jeux au pro-
gramme pour
fêter l'été lors
du marché
communal,
ce premier
dimanche de
l'été.



Septembre

4 septembre : La Journée des Associations
11 associations ont participé à cette journée qui s'est tenue en même temps que le marché communal. Le soleil était de la partie et les visiteurs nombreux.



Octobre

21 octobre : Concert de Jazz Swing Manouche
Le Groupe DESAFINADO, issu de nombreux univers musicaux, a proposé un cocktail de saveurs manouches. Entre exploration de style et création, ce groupe a offert aux spectateurs un concert époustoufflant aux couleurs de musique manouche sous le rythme endiablé de la guitare gitane et du violon tzigane.



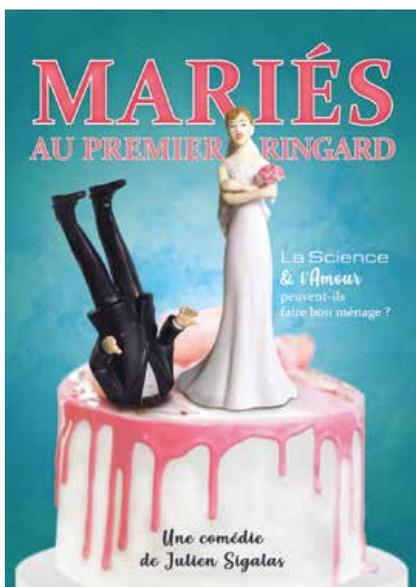
Novembre

18 novembre :
Pièce de théâtre :
Mariés au premier ringard

En lien avec le CCAS, la Commission en charge de la Culture, a présenté aux spectateurs une pièce de théâtre aussi improbable qu' hilarante.

Quand les producteurs de télévision ont l'idée saugrenue de marier des inconnus, cela crée des rencontres rocambolesques. La question est la suivante « La science et l'amour peuvent-ils faire bon ménage ? »

Cette comédie à travers plusieurs candidats, tous plus drôles les uns que les autres ont « mis le feu » à la salle.



Décembre

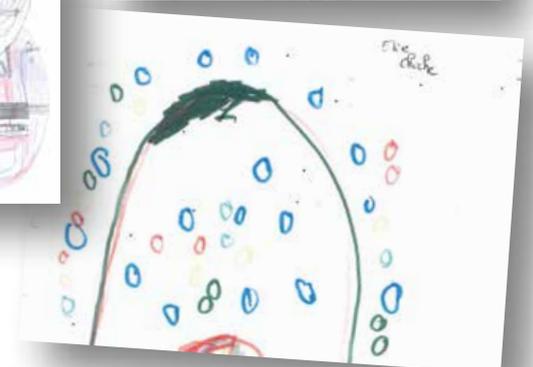
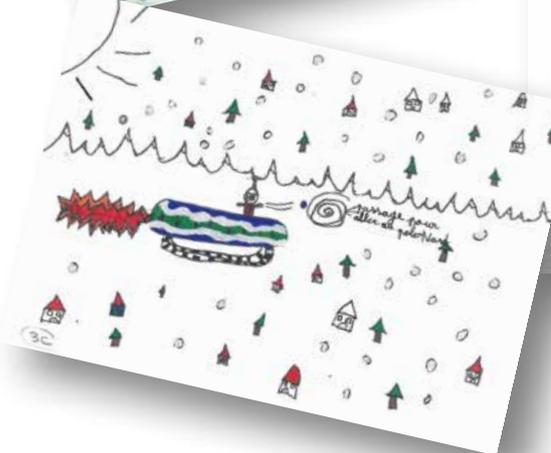


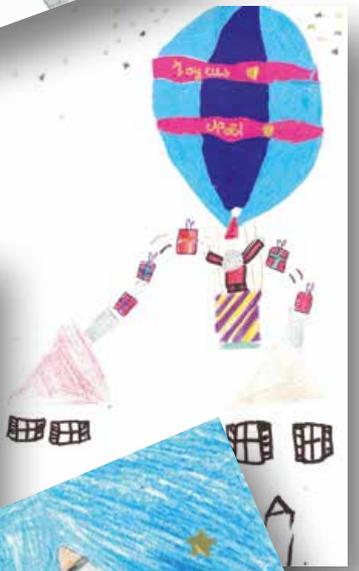
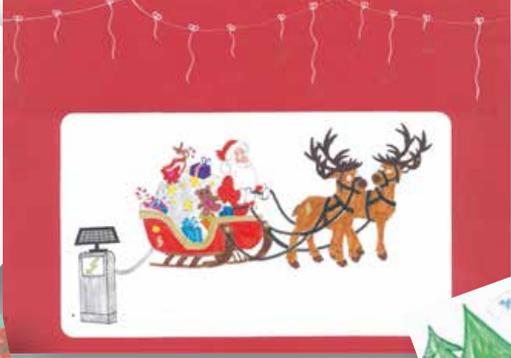
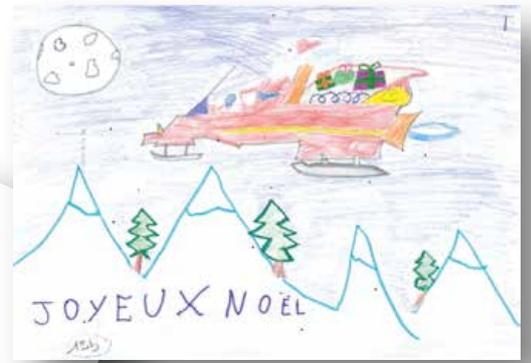
3 et 4 décembre : Le Village de Noël a été reconduit cette année au Clos de Longeville de 10 h à 19 h. Les artisans et commerçants ont accueilli les visiteurs dans plusieurs chapiteaux pour le plus grand plaisir des yeux et des papilles. Cette année encore, les organisateurs ont mis l'accent sur la présence d'artisans locaux et la mise en valeur de leur savoir-faire. Dans une ambiance féérique, des décorations ont entraîné les promeneurs dans le Village de Noël. Le Père Noël et le Saint Nicolas étaient présents pour le bonheur des enfants qui ont pu profiter de la distribution des bonbons.



N'oubliez pas le marché communal
Qui se tient, chaque premier dimanche du mois, sur le parking du Pâtural.

Concours de dessins de Noël





Anniversaire des Aïnés de 80-90 et 100 ans

Une nouveauté pour 2023, une carte d'anniversaire sera envoyée à toutes les personnes ayant 80 ans cette année.

Un cadeau sera remis au domicile de celles et ceux qui fêteront leur 90 ou 100 ans en 2023.



Colis de Noël sur inscription



Pour la 3^{ème} année consécutive, nous désirions vous rencontrer lors de la distribution des colis de Noël qui était programmée le samedi 17 décembre de 10h à 16h au centre Robert Henry. Ce moment a été l'occasion, pour vos élus, d'échanger avec vous. Ces derniers ont pris plaisir à déposer le colis au domicile des personnes ne pouvant se déplacer.

Les résidents de la Maison de Retraite Marie-Noëlle ont reçu également leur colis.

Fatiha CAÏD et Delphine FIRTION ont joué les Pères Noël pour cette distribution.



“

Contrairement aux dires de quelques personnes mal intentionnées, le colis de Noël est distribué au domicile des Longevilloises et Longevillois qui ne peuvent se déplacer. Un élu vient à votre rencontre pour vous le remettre.

Vous êtes Longevillois(es), vous êtes né (e) avant 1951 ? Vous pouvez être destinataire de ce colis.

Les informations qui nous ont été données fin d'année 2020 nous ont obligés à effectuer un achat trop important de colis. Il a donc été décidé par l'équipe municipale qu'une inscription serait demandée afin de gérer au mieux le budget du CCAS.

De nombreuses communes voisines font de même pour éviter tout problème.

Nous nous excusons auprès de celles et ceux que nous avons rencontrés et qui avaient perdu un proche depuis plusieurs mois voire plusieurs années !

”

Banquet des Anciens



Nous avons pu programmer ce repas avec grand plaisir en mars 2022. Ce moment tant attendu, après ces années difficiles à cause de la COVID19, nous a permis de rencontrer nos anciens.

Une surprise vous attend pour 2023... Peut-être une sortie à l'extérieur de Longeville-lès-Metz ?



La Galette des Rois

Le CCAS offre les galettes des rois aux deux associations des anciens. Celles-ci ont apprécié ce moment de gourmandise.



Saint-Nicolas

Un sujet en chocolat a été distribué à tous les enfants scolarisés dans les écoles de Longeville-lès-Metz, le 6 décembre dernier en compagnie de Saint-Nicolas.



Spectacle de Noël pour les enfants



Nous avons programmé un spectacle de Noël pour les maternelles et les primaires. Les enfants apprécient ce moment festif où ils peuvent rencontrer le Père Noël.



Spectacle offert par le CCAS aux Longevilloises et aux Longevillois

En collaboration avec Rose HEISSERER, Adjointe en charge de la vie associative, le CCAS offrira un moment de détente au courant de cette année 2023. Ce spectacle sera choisi pour plaire à toutes et à tous.

Intervention APF Handicap

Le passage de l'APF Handicap dans les écoles a permis aux enfants d'avoir une approche sur le thème du handicap.



Aide au permis et au BAFA

Depuis cette année, nous proposons de participer à hauteur de 500 € au permis de conduire pour 5 jeunes Longevillois. C'est également le cas pour le BAFA.

Stérilisation des chats sans maîtres

La commune a signé une convention avec l'association La Bergerie et C^{ie}. Ces derniers sont à la recherche de bénévoles pour participer à cette action qui permettra de réguler les naissances chez les animaux sans maître.

Personnes vulnérables

Nous vous rappelons que le CCAS est là pour vous aider, pour vous soutenir. Pensez à vous inscrire sur la liste des personnes vulnérables afin d'être contacté mensuellement.

Aide au permis

Tom GAGLIARDI a déposé une demande d'aide au permis qui lui a été accordée. En contrepartie, il a effectué la distribution des flyers pour le colis de Noël des Anciens. Il a participé à différentes actions menées par le CCAS. Cette participation est attribuée par le CCAS à tous les jeunes Longevillois de 15 à 25 ans. Pour plus de renseignements contacter la mairie au 03 87 30 12 42 ou envoyer un mail sous ccas@mairie-longeville-les-metz.org

Le retour des Hirondelles

Si précieuses pour la biodiversité, nos hirondelles sont en danger : protégeons-les !

Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons le plaisir de voir revenir les hirondelles dans nos villes et nos campagnes. En Moselle, nous pouvons observer deux espèces : l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre. La première fait son nid à l'intérieur des vieux bâtiments (granges, garages, anciens corps de ferme...) et le maintien de ses populations est menacé par la raréfaction de ses lieux de nidification du fait de leur transformation ou suppression. La seconde, l'Hirondelle de fenêtre, fait son nid sous les rebords de toiture.

Il n'est d'ailleurs pas rare que celle-ci soit chassée ou que son nid soit détruit par des riverains qui ne supportent pas sa présence, principalement à cause des nuisances causées par les fientes. Ce problème peut pourtant être résolu par la mise en place d'une simple planchette anti-fientes, à environ 50 cm en-dessous du nid. Celle-ci est disponible au catalogue LPO ou peut-être fabriquée.

Que dit la loi ? Toutes les espèces d'hirondelles sont protégées, ainsi que leurs nids. Leurs nids sont pérennes : ils sont utilisés d'une année à l'autre par les mêmes oiseaux. Ce statut signifie notamment que, même en dehors de la période de nidification, qui s'étend d'avril à septembre, toute personne qui porte atteinte à l'espèce en tant que telle ou détruit son nid, encourt une amende et une sanction pénale pouvant aller jusqu'à 150 000 € et 3 ans d'emprisonnement. De ce fait, en cas de travaux de façades ou de toitures ainsi qu'en cas de démolition, le maître d'ouvrage (entreprise, promoteur, collectivité...) est tenu d'adresser une demande de dérogation espèces protégées à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) afin d'obtenir l'autorisation de décrocher les nids en dehors de la saison de nidification (entre fin septembre et fin mars). Pour les particuliers ou en cas de présence de 1 à 5 nids, une procédure simplifiée est mise en place, gérée directement par la LPO Moselle. Conformément à la loi, les nids décrochés pour cause de travaux, doivent être compensés par la mise en place de nids artificiels, avant la saison de nidification suivante, c'est-à-dire, pour début avril au plus tard. Ces nids sont facilement acceptés par les oiseaux. Les nids naturels ne



Martinete, en vol

peuvent pas être déplacés, ils sont faits de boue séchée et casseraient lors du démontage.

Chacun peut participer à la sauvegarde des hirondelles actuellement en fort déclin (diminution de l'ordre de 50 % au cours de ces 20 dernières années). En plus de la mise en place de nids artificiels, la création de bacs à boue utiles à la construction de leur nid naturel, favorise également leur implantation. Les insecticides sont l'une des principales causes du déclin de l'espèce. Ainsi, il en va de la responsabilité de chacun de prendre la décision de bannir ces produits portant atteinte à la biodiversité. Nos ancêtres, qui considéraient les Hirondelles comme porte-bonheur, vivaient en bonne harmonie avec elles. Essayons de faire de même, en évitant tous actes de destruction !

Le saviez-vous ? Le Martinete noir, espèce voisine et également strictement protégé, subit exactement les mêmes atteintes, d'autant plus qu'il niche sous les toitures et de ce fait, son nid n'est pas visible et bien souvent non détecté par les résidents. Il bénéficie des mêmes règles de protection que l'Hirondelle rustique et de fenêtre.

La LPO Moselle se tient à la disposition de toutes personnes, particuliers, artisans, collectivités, souhaitant des renseignements complémentaires sur le sujet, et plus généralement, sur les oiseaux.

Contact : Daniel & Silvia PERNET
Tél. : 06 76 85 31 18 / 06 59 90 53 92
E-mail : jaseur57@modulonet.fr

Photos Daniel PERNET



Hirondelles rustiques, en intérieur



Hirondelles des fenêtres, en extérieur



Atlas de la Biodiversité Communale

par Raphaël JANNOT, Adjoint



Notre commune de Longeville-lès-Metz s'est engagée dans la démarche Atlas de la Biodiversité Communale à travers l'appel à projets porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Nous sommes lauréat de cet appel à projets depuis juillet 2021 parmi les 98 autres lauréats de cette session annuelle. Notre commune a souhaité s'engager fortement dans la préservation et la valorisation de la biodiversité en mettant en œuvre différentes actions, projets, démarches dont celle de cet Atlas.

Les conférences, visites de terrain, expositions et communications proposées s'inscrivent dans l'objectif d'appropriations et de diffusion de la connaissance sur différentes espèces en direction des habitants et du grand public, de manière à encourager la protection et la valorisation de la biodiversité présente sur notre territoire communal. De nouveaux temps et animations seront proposées l'année prochaine pour poursuivre la démarche engagée autour de cet Atlas de la biodiversité communale.



Le week-end de l'Ascension 2022 a rassemblé différentes animations autour des amphibiens, en partenariat avec l'association Torcol basée à Ancy-sur-Moselle : conférences et visite de terrain, ceci avec la présence de Françoise Serre Collet du Muséum National d'Histoire Naturelle. Une exposition sur les amphibiens de France a également été inaugurée à ce même moment, avec les fonds documentaires et photographiques de notre intervenante de marque. Ces animations ont rassemblé un public varié et diversifié sur la durée du week-end.

Une première conférence sur les Anoures a permis de tout savoir sur les grenouilles et les crapauds, leur morphologie, leurs particularités, leurs différences et les caractéristiques de leur reproduction. La seconde portait sur les Urodèles qui regroupent les salamandres et les tritons, amphibiens qui gardent leur queue et ont la capacité de régénérer indéfiniment certains de leurs organes et membres. Le public attentif et captivé a pu découvrir toutes ces particularités, enrichies d'anecdotes distillées au gré des deux conférences par notre intervenante de choix, entre données scientifiques et vécu issu de nombreuses heures d'observation et de passion. Chacun a aussi pu poser toutes les questions qu'il souhaitait à notre herpétologue.

Notre conférencière a également dédié ses ouvrages au public intéressé. Notre commune en a profité pour faire l'acquisition de plusieurs de ces ouvrages, dédiés pour notre médiathèque. Les deux ouvrages « Grenouilles, crapauds et C^{ie} » et « Salamandres, tritons et C^{ie} » permettent de découvrir la morphologie et les comportements de ces amphibiens, tout au long de leur vie, dans leur quotidien avec de belles photos et des fiches détaillées et sont disponibles en prêt.



L'exposition sur les Amphibiens de France s'est terminée début juillet, avec notamment une visite commentée pour les élèves de primaire de l'école Saint-Symphorien avec l'appui de l'association TORCOL. Les relevés de reptiles se sont poursuivis sur la saison, avec là aussi des visites commentées ouvertes au public. L'occasion de voir lézards, batraciens, orvets, ragondins et autres oiseaux d'eau.



Lézard des murailles femelle, visite de l'exposition Les Amphibiens de France avec les scolaires, Grenouille verte, Orvet fragile.

La démarche d'Atlas de la biodiversité communale se veut participative, intégrant au maximum les publics d'un territoire. Deux sorties terrain ont été organisées fin août et courant septembre autour de l'observation des chauves-souris et de la flore des berges, animées par Michel RENNER, président de l'association Les Naturalistes du Saint-Quentin. Ces deux thématiques font partie intégrante de nos quatre axes d'exploration de notre Atlas. L'occasion de partir in situ à la découverte de ces sujets, avec comme support l'observation et les explications d'un spécialiste.



Observation nocturne des chauves-souris au Pâtural le 26 août 2022



Sortie Flore des berges le long de la Moselle le 17 septembre 2022

La sortie nocturne d'observation des chauves-souris a permis au public présent de découvrir les caractéristiques et les particularités de ces petits mammifères et se familiariser aux méthodes utilisées pour l'observation et le repérage des Chiroptères. Parmi les 23 espèces répertoriées en Lorraine, quelques-unes ont ainsi été identifiées lors de cette soirée, au regard de la fréquence des ultrasons qu'elles émettent. Chaque espèce émet une fréquence et un rythme d'ultrasons différents. Les enregistrements d'ultrasons permettent aussi d'identifier leur activité : vol, chasse, identification d'une proie. Ils créent un rythme différent.

Une double exposition portée par la LPO Moselle sur les oiseaux à la mangeoire et sur les Hirondelles et Martinets s'est tenue à l'Espace Henri Château du 22 octobre au 15 janvier 2023. Pour accompagner cette exposition, une conférence sur les oiseaux de nos jardins a été donnée par Jean-Yves Schneider de la LPO Moselle le 28 octobre dernier. L'occasion de passer en revue l'ensemble des oiseaux qu'il est possible de voir autour de nous, dans notre région.



Exposition Les oiseaux à la mangeoire et Hirondelles & Martinets



Le dimanche 13 novembre, l'émission Lorraine Nature animée par Valérie PIERSON sur France Bleu Lorraine Nord avait pour thème notre Atlas de la Biodiversité Communale. L'occasion pendant une petite heure de découvrir notre

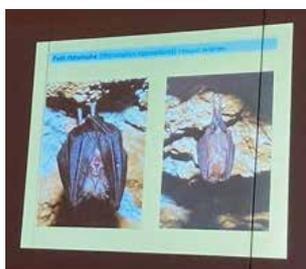


Conférence sur les oiseaux de nos jardins le 28 octobre 2022



démarche d'Atlas et les différentes actions que nous mettons en œuvre avec nos partenaires associatifs. Enregistrée sur les bords de Moselle, vous pouvez réécouter cette émission en podcast sur le site internet de l'émission ou en lien sur notre site internet dans notre rubrique Atlas.

Enfin, le 25 novembre dernier, une conférence sur les Chiroptères, les Chauves-souris est venue clôturer le cycle de conférences de cette année. Animée par Michel Renner, elle venait en complément de la sortie terrain du mois d'août. Sur les 24 espèces présentes en Lorraine, à ce jour, 17 espèces sont présentes sur le Saint-Quentin.



Conférence sur les chiroptères le 25 novembre 2022.



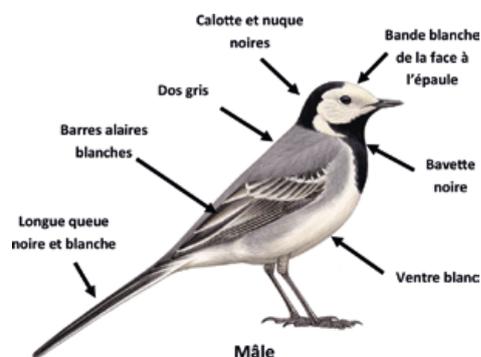
Les oiseaux du jardin au printemps

L'arrivée du printemps marque un temps fort dans l'activité et la vie des oiseaux, offrant à ceux-ci la possibilité de retrouver la belle saison. Il marque le retour des oiseaux migrateurs partis vers des territoires moins rudes sur la période hivernale. C'est aussi le moment propice pour l'accouplement et la préparation des nichées qui vont suivre. Au jardin en particulier, tout endroit propice est recherché pour faire son nid, haies, arbres ou arbustes, nichoirs mis à disposition. Si la mise à disposition de nourriture est nécessaire durant l'hiver, la mise à disposition de points d'eau peut s'avérer utile, surtout lorsque les printemps sont secs. Voici quelques-uns des oiseaux que vous pourrez observer dans nos jardins et nos espaces sur notre commune de Longeville-lès-Metz.

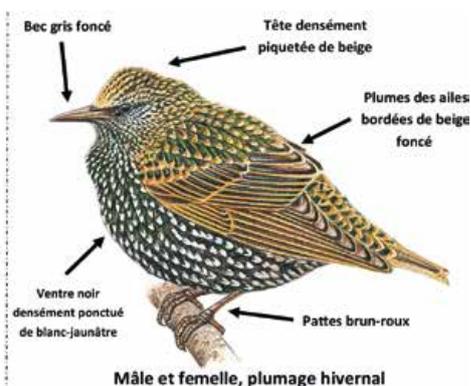
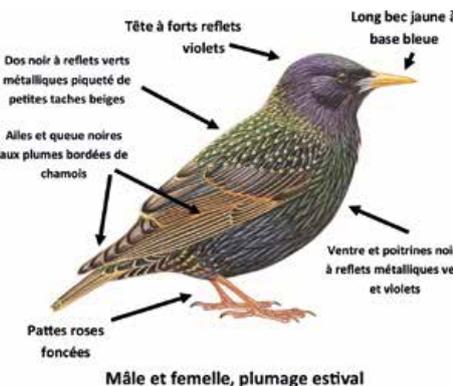
Bergeronnette grise *Motacilla alba*



La Bergeronnette grise est une migratrice partielle. C'est un oiseau de 18 centimètres, dont les mâles et femelles sont assez similaires. Les principales différences sont marquées par un dos d'un gris plus clair et une calotte noire moins étendue chez la femelle. Les jeunes ne possèdent pas de calotte noire sur leur tête. La Bergeronnette grise apprécie les espaces semi-fermés pour y abriter son nid. Des nichoirs peuvent lui être aménagés sous les toits ou sur des poutres apparentes de la charpente d'un garage ou d'une grange. Elle aime être à l'affût des insectes, sur la pelouse ou près d'un compost.



Étourneau sansonnet *Fringilla montifringilla*

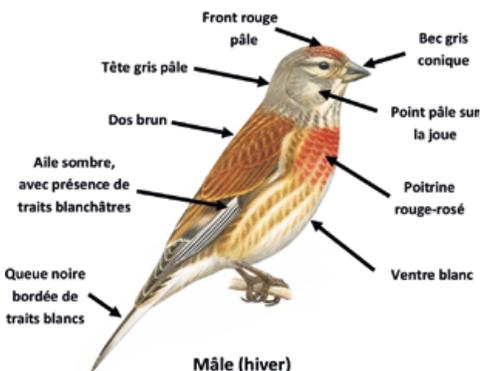


D'une longueur de 21 centimètres, l'Étourneau sansonnet se pare d'un plumage différent entre la période estivale et hivernale. Le sujet femelle est quand même un peu plus tacheté que le sujet mâle, avec un bec moins jaune. Les jeunes sont eux complètement différents, avec un plumage uniforme brun gris. Ils prennent leur plumage adulte à la fin du premier été même s'ils conservent leur tête grise plus longtemps. Les Étourneaux sont observables toute l'année. Ils fréquentent des nichoirs placés haut dans un arbre, avec une vue dégagée. Sur la période hivernale, ils ont la particularité de se rassembler en dortoirs de plusieurs milliers d'individus. À la différence du merle avec qui il peut être confondu, l'étourneau marche sur le sol alors que le merle sautille.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*



La Linotte mélodieuse est un petit oiseau mesurant 13 centimètres de longueur. Les mâles et femelles sont très différents. Le corps du mâle se pare de rouge alors que celui de la femelle reste beige-fauve avec un ventre blanc. En hiver, la poitrine du mâle devient moins rouge et sa tête reste plus brune. Si cet oiseau s'installe volontiers dans les champs, on peut le retrouver également dans

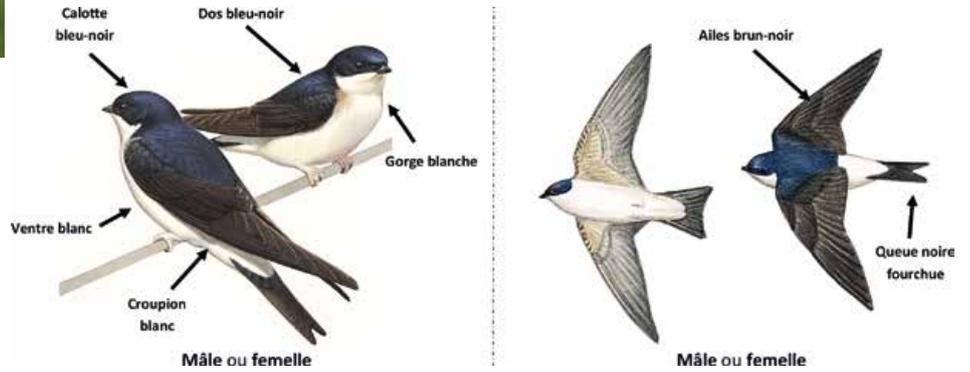


les jardins ouverts. C'est une espèce qui peut nicher jusqu'à la fin de l'été. Pour la conserver dans son jardin, il faut alors éviter de tailler les haies d'avril à mi-septembre. En tondant peu la pelouse pour laisser les graminées monter en graine, cela favorise également sa venue.

Hirondelle des fenêtres *Delichon urbicum*



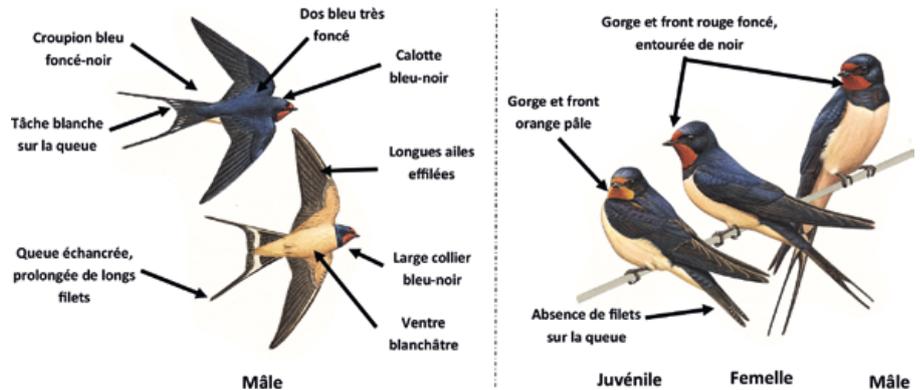
Petits oiseaux d'une longueur de 12 centimètres, les sujets mâles et femelles sont identiques. L'Hirondelle des fenêtres utilise un mélange de boue pour façonner son nid qu'elle construit traditionnellement sur les façades de nos maisons. Dans son habitat naturel, on la trouve accrochée sur les falaises de montagne. L'Hirondelle apprécie particulièrement de revenir d'une année sur l'autre dans le même nid après sa migration, d'où l'importance de ne pas détruire les nids. Pour éviter les salissures formées par les fientes, il est recommandé de mettre une plaque ou planche de bois sous le nid.



Hirondelle rustique *Hirundo rustica*



À la différence de sa cousine présentée ci-dessus, l'Hirondelle rustique a une gorge rouge. Son corps est plus élancé avec une queue plus échancrée. L'Hirondelle rustique est plus grande que l'Hirondelle des fenêtres, mesurant entre 17 et 19 centimètres. Pour la différencier du Martinet noir, l'Hirondelle a un ventre blanc. Elle est présente chez nous d'avril à septembre. Même si elle affectionne particulièrement les milieux agricoles, elle niche aussi en milieu urbain. Elle a besoin d'un bâtiment toujours ouvert pour installer son nid. Les nids d'Hirondelle sont protégés, il est interdit de leur porter atteinte.

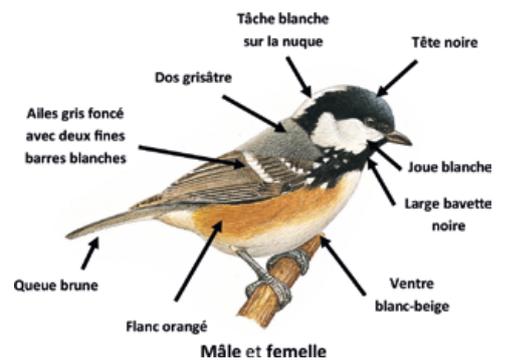


Mésange noire *Periparus ater*



La Mésange noire est un petit oiseau de 12 centimètres. Les mâles et femelles sont identiques sur leur aspect et plumage. La Mésange noire se nourrit d'insectes, d'araignées et affectionne particulièrement les graines de conifères. Pour l'attirer dans son jardin, pins, sapins ou épicéas sont les bienvenus. Contrairement à la Mésange charbonnière, la Mésange noire n'a pas de couleur

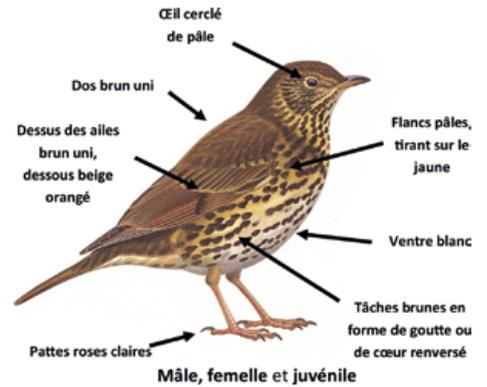
jaune ou verte dans son plumage. À la différence des autres Mésanges, la noire présente une tache blanche sur la nuque alors que toutes les autres ont la nuque noire.



Grive musicienne *Turdus philomelos*



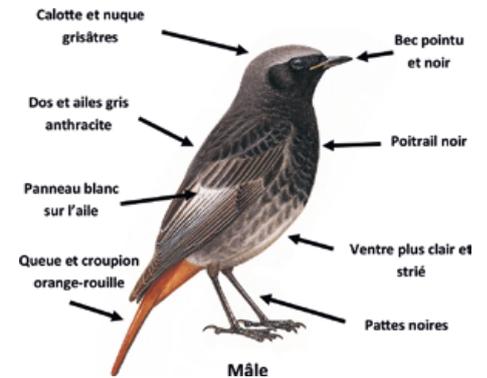
D'une taille de 23 centimètres, la Grive musicienne a un plumage identique entre mâle et femelle. Se nourrissant d'insectes, de fruits et baies en automne et hiver, elle adore durant la pleine saison tout ce qui est vers, escargots, limaces. Pour favoriser sa venue et son implantation, la plantation d'arbustes à baie et à fruits est un plus. Parmi les Grives, une autre espèce assez proche est la Grive draine qui est plus grande et plus massive. La Grive mauvis est elle plus petite, de couleur plus sombre avec des traces rouges sur le flanc.



Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*



Le Rougequeue noir se différencie entre le sujet mâle et femelle. L'ensemble du plumage chez cette dernière est globalement plus clair, avec une teinte grise unie. Le Rougequeue noir apprécie les promontoires de type piquets, tas de bois lui permettant d'être à l'affût. Se nourrissant essentiellement d'insectes, il apprécie particulièrement les jardins gérés écologiquement. Au printemps, il fréquente facilement les niochirs mis à sa disposition.



Crédit photo : F. Cahez – dessins : François Desbordes

Plus d'information sur le site de l'observatoire participatif "Oiseaux des Jardins" en partenariat avec la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle : <https://www.oiseauxdesjardins.fr>



Crédit photo : R. Jannot

Au printemps, c'est l'occasion d'observer les oiseaux à partir des nichoirs que vous aurez mis en place dans votre jardin avant l'hiver. Il en existe différents modèles, avec différentes configurations d'ouverture. L'ouverture et l'accès vont conditionner le type d'oiseaux qu'ils pourront accueillir. En effet, chaque espèce a ses propres exigences quant à la taille de l'orifice d'accès. À titre d'exemple, la Mésange bleue affectionne les nichoirs avec un trou d'envol de 26 ou 27 mm tandis que le Rouge-gorge a besoin d'une très large ouverture. Sur la commune, plusieurs nichoirs à Mésanges ont été mis en place cet hiver. Ils sont en béton de bois. Les mois d'octobre-novembre sont le moment idéal pour nettoyer les nichoirs en retirant les matériaux déposés, les plumes et autres déjections qui peuvent abriter des parasites. Sur les 15 nichoirs cavernicoles installés en janvier 2022 à différents endroits de la commune, 12 ont été occupés par des mésanges au printemps. Aujourd'hui, nous avons une trentaine de nichoirs à oiseaux sur les différents espaces de la communes.

Le monde des chauves-souris ou chiroptères

par Michel RENNÉ

En Occident, les chauves-souris ont souvent été considérées comme animaux maléfiques et ont été victimes de superstitions, alors qu'en Asie elles symbolisent le bonheur, la longévité et la prospérité !

Ce sont des animaux fascinants, capables de voler, de se déplacer dans le noir, de se mettre en léthargie... Ils ont inspirés Léonard de Vinci qui imagina une machine à voler ainsi que plus tard Clément Ader avec le premier avion (1890). L'invention du radar s'inspire de celui de ces animaux. C'est le principe de l'écholocation, par émission et réception d'ultrasons, qui permet aux chauves-souris de repérer un objet et donc de se déplacer ou d'attraper une proie dans le noir absolu. Les ultrasons sont émis par la bouche chez la plupart des espèces ou par le nez (ex. chez les Rhinolophes, d'où leur étrange « feuille nasale ») et sont réceptionnés par les oreilles (présence d'un tragus ou oreillon). Dans certains pays ou certaines îles tropicales, les chauves-souris jouent le même rôle que nos abeilles dans la pollinisation des fleurs : pas de fruits sans elles ! Chez nous, elles mangent beaucoup d'insectes (elles peuvent en consommer près de la moitié de leur poids en une nuit !) et en régulent les populations : ce sont de bons insecticides naturels !

Les chauves-souris ou chiroptères sont les seuls mammifères capables de voler. Elles font du vol battu, parfois du vol plané et du vol piqué (ex. : la Noctule commune). Certaines chauves-souris utilisent le vol sur place. « Chiroptères » signifie « mains ailées » du grec *kheir*, main et *pteron*, aile. Une membrane de peau souple et résistante, le patagium, relie les doigts de la main qui sont longs et fins (sauf le pouce) mais aussi les bras et avant-bras aux pattes postérieures pour former les ailes. Chez la plupart des espèces, le patagium relie les pattes postérieures à la queue.

On compte près de 1400 espèces de chauves-souris, soit environ 1/5 des mammifères connus (environ 6500 espèces), réparties en 175 genres et 20 familles. C'est le groupe de mammifères le plus important après celui des rongeurs. Leur denture n'a rien à voir avec celle de ces derniers : selon les espèces, elles ont 32, 34, 36 ou 38 dents qui sont très pointues.

Les chauves-souris peuvent vivre longtemps, 15 à 20 ans voire 30 ans et plus, mais la plupart du temps seulement quelques années. Elles ne construisent pas de nid et ne font qu'un petit, rarement deux, et pas tous les ans. Les femelles se regroupent pour mettre bas. Le nouveau-né se cramponne à la mère et se met à téter.

On a dénombré 42 espèces de chiroptères en Europe, 35 espèces en France et 24 espèces en Lorraine.

Classification

Autrefois on classait les chiroptères en 2 sous-ordres :

- Les Mégachiroptères : 1 famille (les Ptéropodidés), environ 42 genres, 184 espèces.
 - Les Microchiroptères : 17 familles, environ 146 genres.
- Aujourd'hui, il y a 2 nouveaux sous-ordres :
- Les Yinpterochiroptera ou Pteropodiformes : 6 familles (Pteropodidés, Rhinolophidés, Hipposideridés, Megadermatidés, Craseonycteridés, Rhinopomatidés).

- Les Yangochiroptera ou Vespertilioniformes : 14 familles (dont les Miniopteridés, les Vespertilionidés et les Molossidés que l'on trouve en Europe et en France).

Les Mégachiroptères ou « renards volants » vivent dans l'Ancien Monde (Eurafrasie), mangent que des fruits, fleurs, nectar ou pollen. Ce sont en général de grandes chauves-souris (jusqu'à 1kg et 1,70m d'envergure), les plus petites ont 25cm d'envergure. Ils n'utilisent pas l'écholocation (hormis quelques espèces de *Rousettus*), les yeux sont bien développés, les oreilles et le museau sont simples, la queue est peu développée ou inexistante (sauf chez le genre *Notopteris*).

Les Microchiroptères vivent dans l'Ancien et le Nouveau Monde, sont insectivores pour la plupart, carnivores, hémato-phages (3 espèces de vampires), seuls les Uroderma sont frugivores. Ils sont en général de petite taille (certains jusqu'à 1m d'envergure). Ils utilisent l'écholocation pour se déplacer et chasser dans le noir, les yeux sont petits, les oreilles sont parfois grandes avec un oreillon ou tragus (récepteur) et ont parfois un nez avec une feuille nasale. Ils ont une queue.

Records chez les chauves-souris*

* Réf. : « Chauves-souris d'Europe », C. DIETZ & A. KIEFER, Delachaux et Niestlé, Paris, 2015

- La plus petite : Craseonyctère (*Craseonycteris thonglongyia*), longueur tête-corps : 29-34 mm ; envergure : 12 cm ; poids : 2 g
- La plus grande : Grand renard volant (*Pteropus vampyrus*) ; envergure : 1,5-1,7 m ; poids : jusqu'à 1,2 kg ; Le Faux-vampire lyre (*Pteropus giganteus*) peut peser 1,6 kg.
- Age maximal : Murin de Brandt en Sibérie : 41 ans
- Plus vieux fossile : 52,5 millions d'années : *Onychonycteris finneyi* (Etats-Unis)
- Battements du cœur en vol : plus de 1000 coups/minute
- Battements du cœur en hibernation : 12 coups/minute
- Muscle le plus rapide : muscle du larynx : 200 contractions/seconde
- Plus haute fréquence de l'écholocation : 212 kHz
- Plus forte intensité des cris : 137 dB (les deux noctilions)
- La plus rapide : Molosse du Brésil : 65 km/h, en piqué jusqu'à 100 km/h
- Altitude de vol maximale : Molosse du Brésil, 3 300 m
- Plus grande colonie de mammifères : Molosse du Brésil, jusqu'à 40 millions d'individus (Bracken Cave, Texas).

Les 4 familles en France

Les Rhinolophidés : 1 genre, 3 espèces (Monde : 1 genre, 77 esp.). Grandes oreilles sans tragus, feuilles nasales complexes. Se pendent typiquement au plafond, accroché tête en bas. En période froide, sont complètement ou partiellement enveloppés dans leurs ailes. Le Grand et le Petit rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum* & *R. hipposideros*) présents en Lorraine, et le Rhinolophe euryale (*R. euryale*) présent essentiellement dans la moitié sud de la France.

Les Miniopteridés : 1 genre, 1 espèce (Monde : 1 genre, 34 esp.). Famille récente (2007), 2^{ème} phalange du 3^{ème} doigt très allongée, museau court, front bombé, oreilles courtes. Vol rapide, grandes colonies dans des grottes...



Grand murin (*Myotis myotis*)



Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)



Noctule commune (*Nyctalus noctula*)



Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)



Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)



Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)

(été/hiver). Le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) : moitié sud de la France (observation exceptionnelle en Lorraine).

Les Vespertilionidés : 8 genres, 28 espèces (Monde : 47 genres, 405 esp.). Deuxième plus grande famille de mammifères après les Muridés (rongeurs). Petits yeux, museau simple (comme souris), oreilles variables avec tragus. Genre *Myotis*, *Pipistrellus*, *Eptesicus*...

Les Molossidés : 1 genre, 1 espèce (Monde : 13 genres, 100 esp.). Corps trapu, queue libre, lèvres supérieures larges et pendantes, ailes longues et étroites. Oreilles larges avec tragus, développées vers l'avant et jointes sur la tête, vol rapide. Le Molosse de Cestoni (*Tadarina teniotis*) : zone méditerranéenne.

Cycle de vie des chauves-souris de nos régions

En hiver, en l'absence d'insectes, les chauves-souris hibernent dans des gîtes frais (température constante) et humides (80 à 100% d'hygrométrie), tranquilles et sans lumière : souterrains, anciennes mines, caves, tunnels, fortifications désaffectées, fissures de rochers, cavités d'arbres... Là, elles se mettent en léthargie avec quelques courtes phases d'activité pour se réhydrater.

Au printemps, elles se dirigent vers des gîtes de transit et reconstituent leurs réserves. Les femelles déclenchent l'ovulation suivie de la fécondation et de la gestation.

En été, les femelles forment des colonies de mise-bas (quelques individus à plusieurs milliers) et pour élever leur petits, dans des gîtes tels que des greniers, des clochers d'église, des bâtiments, des cavités d'arbres, des cavités souterraines relativement chaudes, ... Elles reconnaissent leur petit et peuvent s'entraider quand d'autres partent en chasse. La croissance est rapide, environ 6 semaines. Les mâles eux sont isolés ou en petits groupes.

En automne (ou à la fin de l'été), les individus vont vers des gîtes de transit et se rassemblent pour les accouplements (sites dits de « swarming »), les femelles ne sont pas fécondes à cette saison, le sperme sera conservé jusqu'au printemps. Les chauves-souris constituent à cette saison des réserves de graisse pour affronter le jeûne hivernal. Certaines espèces peuvent faire de grandes migrations (plusieurs centaines de km) entre les gîtes d'été et les gîtes d'hivers telles la Pipistrelle de Nathusius ou la Noctule commune. En général les chauves-souris sont fidèles à leur gîte, on les retrouve chaque année aux mêmes endroits.

Menaces

Les chiroptères sont menacés par différents facteurs :

- Le dérangement dans les gîtes de reproduction ou d'hibernation.
- Les produits chimiques : pesticides dans les cultures, traitement de charpentés...
- La disparition ou la modification des gîtes et des terrains de chasse : fermeture de lieux souterrains, abattages d'arbres à cavités, rénovation de constructions (ponts,

bâtiments,...), destruction de haies, disparition de zones humides, de prairies, de pâtures, de boisements...

- La mortalité directe : par le réseau routier, les éoliennes, la prédation des chats...

Protection

Toutes les espèces sont protégées par la loi en France et en Europe. Certaines espèces ont une protection plus grande au niveau européen : celles de l'Annexe II de la « Directive Habitats-Faune-Flore » dont on doit en plus protéger leur biotope. Pour les espèces qui ont été inventoriées en Lorraine, cela concerne le Grand et le Petit rhinolophe, le Murin des marais, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein, le Grand murin, la Barbastelle d'Europe, le Minioptère de Schreibers.

Chauves-souris du Mont Saint-Quentin et de ses environs

17 espèces ont été observées sur le territoire des six communes du site (le Ban-Saint-Martin ; Lessy ; Longeville-lès-Metz ; Lorry-lès-Metz ; Plappeville ; Scy-Chazelles) sur la période 1967-2022 :

Le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe, la Barbastelle d'Europe, le Grand murin, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Daubenton, le Murin de Brandt, le Murin à moustaches, le Murin de Natterer, l'Oreillard gris, l'Oreillard roux, la Sérotine commune, la Noctule commune, la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Nathusius, la Pipistrelle pygmée. 2 autres espèces ont été observées (au détecteur) tout près du site : le Murin d'Alcathoe (à Metz en 2020) et la Pipistrelle de Kuhl (à Metz en 2020 et à Rozérieulles en 2019).

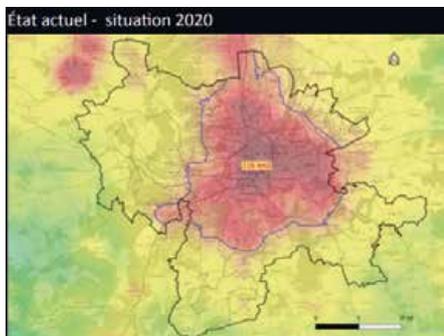
15 espèces ont été inventoriées sur Plappeville qui possède des milieux souterrains et des fortifications désaffectées. Sur Longeville qui ne possède pas ces milieux, au moins 9 espèces ont été déterminées au détecteur ou par indices (guano) : Murin de Daubenton, Sérotine commune, Noctule commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée, *Myotis sp.*, Grand murin, *Oreillard sp.* Quelques espèces déterminées sur les abords de son territoire pourraient s'y retrouver.

Laissons vivre ces animaux qui ne vous attaqueront pas et ne suceront pas votre sang, mais qui sont attachants et sympathiques quand on les connaît mieux. Les chauves-souris se laissent facilement soigner. Attention toutefois, certains individus peuvent véhiculer la rage, mais c'est très rare (cas connus en Lorraine), et c'est essentiellement, en Europe, chez la Sérotine commune qui est une espèce anthropophile dont la mâchoire est robuste. La manipulation pour les soins sera affaire de spécialistes. On peut favoriser les chiroptères en leur procurant des nichoirs spécifiques mais leur occupation ne sera pas garantie dans l'immédiat. Se renseigner sur le type de nichoir à poser en fonction du lieu (façade d'une maison, arbres en forêt,...). On peut faciliter aussi l'entrée dans les greniers.

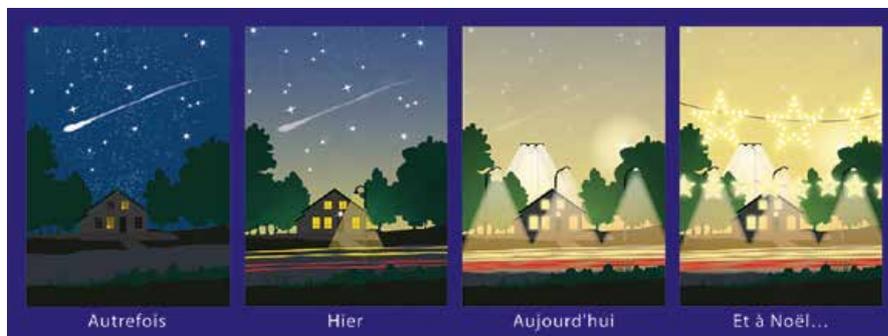
Dans le cadre des inventaires naturalistes de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Longeville-lès-Metz, vous pouvez y participer en signalant à la mairie vos observations : individu ou colonie dans votre maison, indices de présence (guano...), cadavre. Un spécialiste se déplacera pour les vérifier et cela permettra de mieux connaître l'état des populations de chiroptères sur le territoire de la commune.

Contactez l'accueil de la Mairie : 03 87 30 12 42 ou accueil@mairie-longeville-les-metz.org ou l'adresse mail de l'Atlas : abc.longevillelesmetz@gmail.com

En l'espace de quelques décennies seulement, la lumière artificielle est devenue une nouvelle cause de pollution. Elle menace non seulement d'éteindre nos étoiles mais pèse aussi de manière significative sur la biodiversité et sur les rythmes du vivant. D'après l'Office Français de la Biodiversité, 85 % du territoire métropolitain est exposé à un niveau de pollution lumineuse élevé ou très élevé. Les conséquences écologiques sont nombreuses pour les espèces emblématiques de la nuit comme les chauves-souris, les rapaces nocturnes mais également pour l'ensemble de la biodiversité, y compris sur la santé humaine.



Carte de pollution lumineuse, Eurométropole de Metz



La pollution lumineuse, source de perturbations de la flore et de la faune

A l'instar des pollutions de l'eau, de l'air et des sols généralement bien identifiées par tous comme des problèmes majeurs pour la biodiversité et pour notre santé, un autre type de pollution émerge aujourd'hui dans notre environnement de vie et dans notre vocabulaire commun, la pollution lumineuse générée par nos éclairages la nuit. Celle-ci constitue un important facteur d'altération de l'ensemble de notre environnement nocturne, causant de fortes perturbations au niveau de la flore et de la faune. Les halos lumineux qui entourent la présence de grandes agglomérations en altérant fortement la visibilité de la voûte céleste en sont une illustration parlante pour nous humain. Mais un certain nombre d'espèces sont nocturnes pour tout ou partie (30% des vertébrés et 65% des invertébrés).

Pour toutes ces espèces, les espaces de plus en plus éclairés de nuit constituent de véritables barrières aux déplacements ou perturbent fortement leurs fonctions essentielles (déplacement pour nourriture, reproduction, communication entre-elles...). Certains animaux utilisent la lumière de la lune et des étoiles, et leur reflet sur l'eau, pour s'orienter, traquer leurs proies et fuir leurs prédateurs la nuit. Bon nombre d'insectes nocturnes sont ainsi attirés par les lumières et meurent d'épuisement. Les amphibiens, quant à eux, se retrouvent aveuglés et ne peuvent plus distinguer leurs proies de leurs prédateurs. Les oiseaux migrateurs, en revanche, ne perçoivent plus les étoiles qui les guident, dérivent de leur route et s'épuisent.



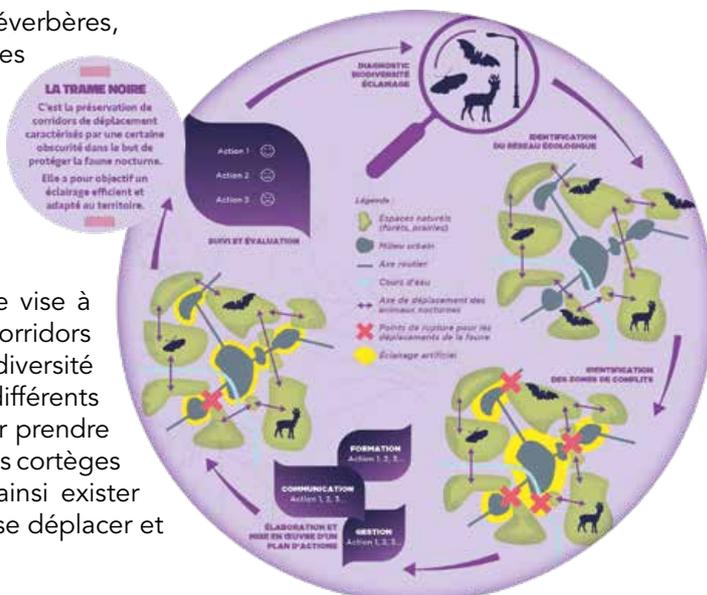
La pollution lumineuse, source de perturbations des rythmes biologiques

Le deuxième impact de la pollution lumineuse concerne les rythmes biologiques. Une partie de ces rythmes qui contrôlent des cycles physiologiques dépendent en effet de la variation de la photopériode. En allongeant artificiellement la durée du jour, la lumière électrique altère ces cycles chez les organismes et trouble leur sommeil, leur reproduction, leur préparation aux variations de saisons, etc.

Ainsi, la chute des feuilles est retardée à proximité des réverbères, la reproduction des insectes est modifiée et le départ des migrations d'oiseaux est décalé. Chez l'homme, la pollution lumineuse est suspectée d'altérer le système hormonal et la sécrétion de mélatonine, qui affecte le sommeil, la libido, le vieillissement et le développement de tumeurs.

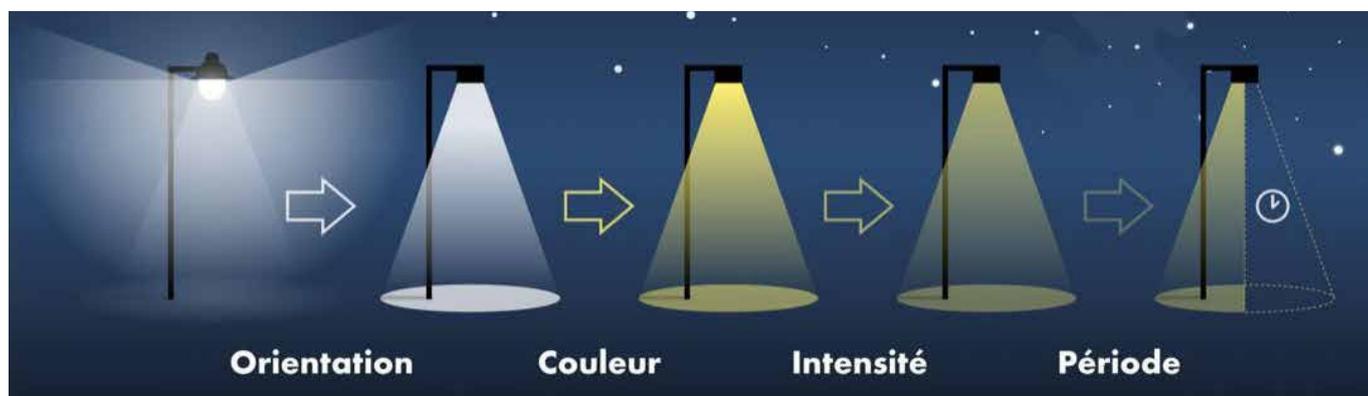
Qu'est-ce que la trame noire ?

En complément de la trame verte et bleue, la trame noire vise à préserver et restaurer des réservoirs de biodiversité des corridors écologiques où l'obscurité est suffisante pour la biodiversité nocturne. Ce réseau écologique doit se décliner sur les différents milieux, aquatiques, humides, boisés, ouverts, littoraux pour prendre en compte les impacts de la pollution lumineuse des différents cortèges d'espèces rattachés à ces milieux. Une trame noire doit ainsi exister pour permettre aux espèces qui ont besoin d'obscurité, de se déplacer et d'effectuer correctement leurs fonctions et cycles de vie.



Vers une réduction des impacts

D'une manière plus globale, la diminution de la pollution lumineuse reste un objectif nécessaire, pour la biodiversité, pour le maintien des cycles de vie des espèces vivantes et aussi pour les économies d'énergie. L'impact sanitaire et écologique de la pollution lumineuse est peu à peu reconnu et intégré dans les politiques publiques et la législation, en conjonction avec la mise en place de mesures d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO₂. Différentes solutions techniques peuvent aider à réduire l'impact de cette pollution lumineuse sur notre environnement et sur notre vie quotidienne. En premier lieu, il convient de s'interroger sur la nécessité et l'intérêt d'éclairer. Le contrôle de la période et de la durée d'éclairage est une première mesure. L'intensité des sources d'éclairage, l'orientation des flux lumineux vers le sol, la colorimétrie d'éclairage choisie (privilégier une lumière plutôt ambrée que des couleurs blanc-bleu) sont des pistes de réflexions et d'action.



Les différents leviers techniques pour limiter la pollution lumineuse

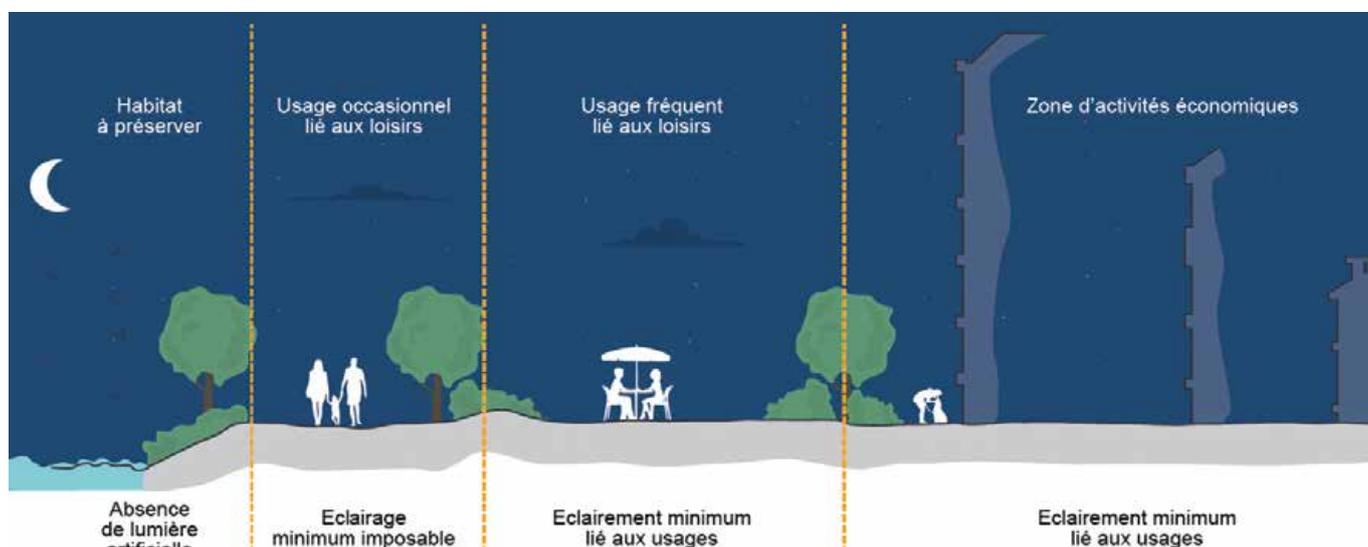


Illustration - © auddicé d'après «Bats and artificial lighting in the UK» (2018)

Adaptation de l'éclairage nocturne avec les fonctions des lieux et espaces

Extinction nocturne

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'éclairage public représente environ 42 % de la consommation d'électricité des collectivités territoriales et environ 20 % de leur facture énergétique. La pollution lumineuse rejoint ainsi la problématique du changement climatique : la consommation des ressources qu'elle occasionne contribue aux émissions de gaz à effets de serre.

Dans un souci commun de réduction de l'impact de la pollution lumineuse liée à l'éclairage public et d'économie d'énergie, la commune a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5h00. Cette action vise à renforcer la préservation de la biodiversité, le respect des cycles de vie du monde végétal et animal tout en prenant en compte la santé humaine. Cette décision s'accompagne d'un véritable enjeu économique.

Dans l'objectif de sensibiliser les habitants à ces enjeux et de les informer sur les mesures envisagées, l'équipe municipale a tenu deux réunions publiques, l'une au centre Robert Henry le 24 novembre et l'autre au centre Henri Château le 28 novembre 2022. En préalable, M^{me} Lisa Salmon, chargée de mission biodiversité et paysage à l'Eurométropole de Metz a expliqué les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité et la santé humaine, avant d'enchaîner sur les enjeux de la mise en place d'une Trame Noire à l'échelle métropolitaine. M. Lauer, responsable de la police intercommunale de Woippy est également intervenu sur le volet sécurité pour rassurer et lever les préjugés non avérés, au regard des expériences d'extinction en cœur de nuit déjà effectives depuis plusieurs années sur d'autres communes. Enfin, le contexte communal a été évoqué sous différentes entrées : technique, financière et environnementale afin d'appuyer et d'étayer les choix de cette décision. La municipalité a décidé de maintenir les illuminations de fin d'année dans nos rues pour 2022 sur les mêmes plages horaires que l'éclairage public, les dispositifs d'éclairages étant à LED.

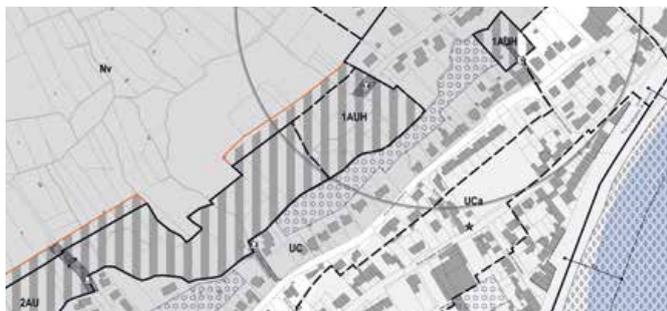


Nous vivons tous les impacts de l'augmentation des coûts de l'énergie à l'échelle familiale. Mais l'impact sur les communes est beaucoup plus important car elles ne bénéficient pas du bouclier tarifaire mise en place par l'état. Le marché de l'électricité auquel a souscrit la commune de Longeville-lès-Metz est arrivé à échéance au 31/12/2022. Afin d'obtenir les meilleurs tarifs en remplacement de ce marché, la commune a intégré l'appel d'offre organisé par le département. Ainsi le coût annuel d'électricité va être multiplié par 2,5 avec une facturation qui va passer de 90 000 € annuel à environ 225 000 €. L'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h00 aura donc un impact significatif qui permettra de réduire notre consommation électrique et donc de minimiser l'augmentation de la facture.

Les économies réalisées grâce à l'extinction sont donc d'environ **168 662 kWh** soit **54 890 €/an**.

Modification du PLU de la commune

L'équipe municipale s'est engagée lors de la campagne électorale à préserver les coteaux du Saint Quentin. C'est dans ce sens que les démarches ont été réalisées afin d'aboutir à une modification de notre Plan Local d'Urbanisme. Pour passer cette zone en zone N (naturel), une révision de notre PLU aurait été nécessaire. Cette procédure de révision étant longue et coûteuse, il a été décidé de procéder à une modification de notre PLU qui est une procédure plus rapide et moins coûteuse. Cette révision nous permettant de passer la zone des coteaux du type 1AUH vers un type 2AU ne la rendant plus constructible à court terme. Dans un second temps, de profiter de la mise en place du PLUi (PLU Intercommunal), afin de changer le nouveau type de Zone 2AU vers une zone N.



PLU en vigueur : extrait du règlement graphique - plan au 1/2000^e



PLU modifié : extrait du règlement graphique - plan au 1/2000^e

Les principaux autres points faisant l'objet d'une modification sont les suivants : en raison de la carence en logements aidés et afin d'atteindre les objectifs fixés par le préfet, tout projet de création d'au moins 10 logements, devra produire au moins 50 % de logements aidés ; certaines dispositions du règlement écrit ont été adaptées ; des erreurs matérielles ont été corrigées sur les règlements écrit et graphique ; enfin, toutes les pièces du PLU ont été mises au format numérique. Tous les détails des modifications de notre PLU sont disponibles sur le site Internet de la commune.

Point sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du PLUi porté par l'Eurométropole de Metz, l'équipe municipale veille à ce que l'ensemble de ses ambitions soient portées dans le futur PLUi. C'est pourquoi elle s'est assurée de prendre connaissance des documents transmis et de faire valoir ses avis et remarques tout au long de la procédure.

Pour faire le point sur les différentes étapes de la procédure, rappelons que :

- Le 19 mars 2019 le Conseil Métropolitain a délibéré afin de prescrire l'élaboration du PLUi.
- Une phase de débat a eu lieu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables. Durant cette phase, de nombreuses réunions se sont tenues entre les maires et les services de l'Eurométropole afin d'échanger et de recueillir les points de blocage majeurs.
- Ces échanges ont abouti sur un premier projet communiqué en septembre 2022. Après examen, des remarques ont été adressées aux services de l'Eurométropole en novembre 2022.
- Sur cette base, un avant-projet de PLUi a été communiqué le 2 janvier 2023.
- Une période de consultation s'est ouverte de janvier à février inclus. Cette étape a pour but de créer un climat d'émulation collective sur l'état d'avancement des productions et permettre d'aller vers l'arrêt du projet de PLUi dans de bonnes conditions. Elle permet également de recueillir les dernières revendications des communes sur ledit projet.
- Le 3 avril 2023 est prévu l'arrêt du projet de PLUi qui sera prononcé par le Conseil Métropolitain.
- Par application de l'article L153-15 du code de l'urbanisme, dans le cas où le projet de PLUi ne prendrait pas en compte les dernières revendications d'une Commune, elle serait en droit d'émettre un avis défavorable sur les dispositions du Règlement qui la concernent directement. Dans cette hypothèse, le Conseil Métropolitain devrait redélibérer sur le projet de PLUi.
- Suite à l'approbation définitive du projet de PLUi, le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est soumis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration.
- A la rentrée 2023 le projet de PLUi arrêté sera soumis à enquête publique.
- En début d'année 2024, à l'issue de l'enquête, le PLUi éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire ou de la commission d'enquête, sera approuvé par le Conseil Métropolitain à la majorité des suffrages exprimés.

Pour l'heure, nous en sommes au stade de la phase de consultation se déroulant en amont de l'arrêt du projet de PLUi. Les différentes requêtes suivantes ont été formulées :

- Volonté de conservation des « cœurs d'ilot » dans le centre-ville de Longeville-lès-Metz afin de maintenir la protection spécifique qui figurait au PLU.
- Souhait de sanctuariser les Coteaux du Mont Saint Quentin en évitant de nouvelles constructions.
- Volonté de s'assurer que le projet de réhabilitation des Casernes Roques soit mené à bien.
- Volonté de créer une zone A (implantation d'un maraicher) sur des terrains situés à proximité du LIDL.
- Souhait que l'espace boisé classé qui figurait entre la promenade du site et la Moselle soit repris afin notamment d'avoir un contrôle sur la coupe des arbres mais également d'interdire tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation de nature à compromettre la conservation des boisements.
- Volonté d'extension du parking et de l'aire de jeux dans le secteur du Grand Pâtural.
- Volonté de développement des activités sportives existantes dans la Rue de la Goulotte, soit fluviale, golfique, tennistique à conditions qu'elles soient de dimensions limitées.

A ce jour, ces exigences sont à l'étude à l'Eurométropole et un retour sera fait aux communes à compter de mars 2023.

Pour la suite à donner : si les revendications portées par la Commune ne figurent pas dans le projet de PLUi qui sera arrêté le 3 avril prochain par le Conseil métropolitain, il pourra être envisagé d'émettre un avis défavorable lors du Conseil Municipal qui se tiendra postérieurement à cette date. Le cas échéant, le Conseil métropolitain devra à nouveau délibérer sur le projet de PLUi.



Julien NATY-DAUFIN

Originaire de Longeville, Julien a 27 ans. Il est programmeur à Annecy chez UBISOFT, le leader français de jeux vidéo au chiffre d'affaires mondial de 160 milliards d'euros.

Après un bac technologique, Julien entre en 2015 à l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE) basée à Évry.

Le temps d'un semestre et de partager une expérience à l'étranger, Julien quitte la France pour le Canada, Saguenay à 400 km au nord de Montréal.

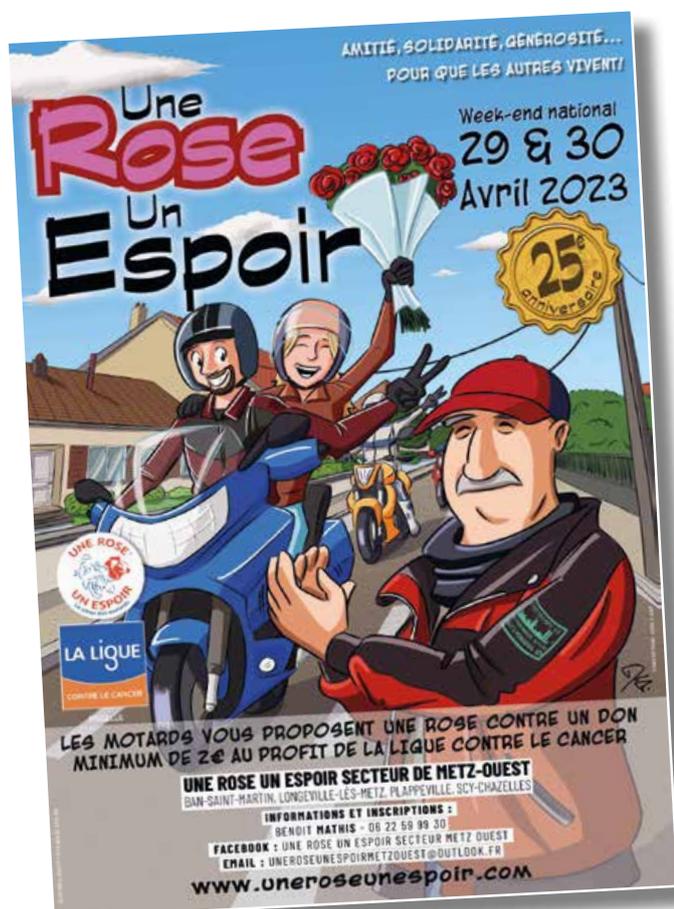
Il est conquis par le système universitaire et choisit les cours qu'il veut suivre.

Il découvre Montréal, l'un des plus grands centres mondiaux de production de jeux vidéo.

A son retour en France, il trouve un stage chez UBISOFT et décroche un CDI dans l'entreprise détentrice des franchises *Rayman*, *Assasin's Creed* et *Prince of Persia*.

Il participera au développement du jeu *Tom Clancy's The Division 2*.

Il n'en dira pas plus, puisque comme tous ses collègues, Julien a signé une clause de confidentialité à son entrée dans l'entreprise.



Une Rose, Un Espoir

La commune accueillera pour la troisième année consécutive les motards de l'association Une Rose, un Espoir les 29 et 30 avril 2023. La nouvelle antenne « secteur Metz-Ouest » a été créée début 2022 et est présidée par Benoît MATHIS. Les motards et leurs passagères sillonneront les communes de Plappeville, Ban-Saint-Martin et Longeville et proposeront leurs roses contre un don minimum de 2 €.

Les fonds récoltés seront entièrement reversés à la Ligue contre le cancer.



Isabelle PONTVIANNE

Madame Isabelle Pontvianne a rejoint la Mairie de Longeville-lès-Metz en avril 2022 pour assurer l'intérim de la direction générale des services municipaux. Juriste de droit public de formation, elle a occupé des postes à responsabilité dans divers établissements publics (SDIS 67) ou collectivités locales notamment à la Mairie de Metz en qualité de Responsable des Services Juridiques. 2023 verra l'officialisation de la nomination de cette maman de 3 enfants, particulièrement dynamique et sportive, en qualité de Directrice Générale des Services Longevillois.



Valérie CONSIGLIO

Maman de 2 enfants, Lisa 22 ans et Liam 12 ans et originaire de l'est de la Moselle, Valérie CONSIGLIO est entrée dans la fonction publique territoriale en 2006.

Après plusieurs années immergées au sein des services de la Mairie de Saint-Avold, elle s'installe sur le bassin de l'Eurométropole et rejoint en avril 2022, la Mairie de Longeville.

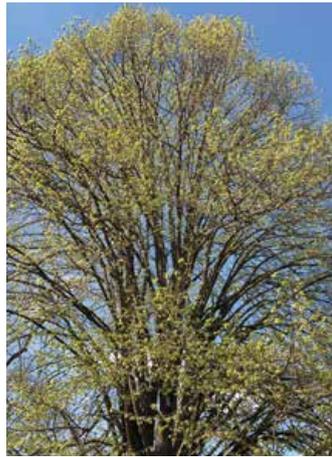


Davina ANTOINE

Davina ANTOINE a rejoint l'équipe des agents administratifs de Longeville-Lès-Metz le 15 décembre 2022.

Après l'obtention d'un diplôme en Droit, elle a occupé le poste d'institutrice de droit des sols auprès de plusieurs collectivités territoriales pour ensuite exercer à son compte dans le domaine de l'urbanisme durant 3 ans.

Ayant une appétence pour la nature et ayant pour ambition d'évoluer professionnellement, c'est avec une grande joie qu'elle a accepté le poste de responsable urbanisme, aménagement et affaires foncières afin de mettre ses compétences au service de notre commune qui tente de concilier de manière harmonieuse le développement de son territoire et la préservation de son environnement.

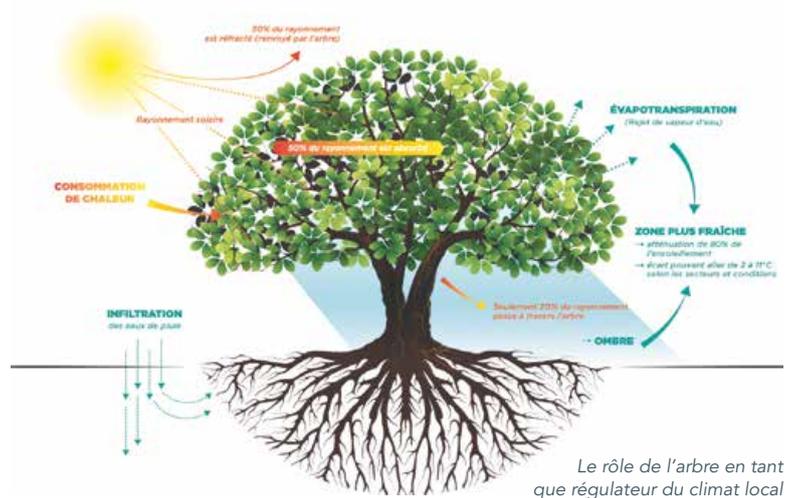
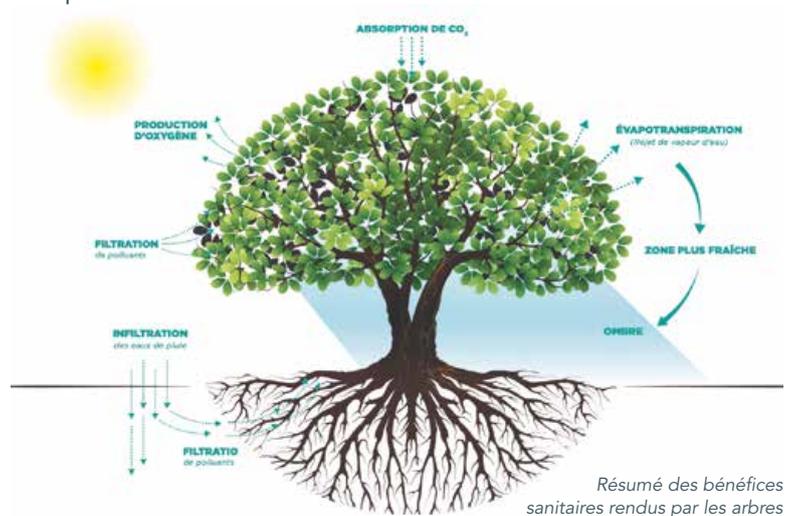


L'arbre depuis toujours constitue un élément important et structurant de nos vies, présent dans chacune des religions, porteur de sacré, de symbolisme, support de cultes et de significations multiples. Dans la mythologie, l'arbre cosmique est le pilier central de l'univers permettant la communication entre les trois mondes, céleste, terrestre et souterrain. Aujourd'hui, face aux effets du changement climatique, l'arbre revêt un nouveau rôle, protecteur face aux élévations des températures, à l'augmentation des polluants et à toutes autres hostilités qui se développent de manière croissante autour de nous. L'arbre apporte réconfort, bien-être, ses effets bénéfiques sont de plus en plus démontrés sur notre quotidien, notre bien-être, notre santé, notre environnement.

Notre commune de Longeville-lès-Metz s'inscrit pleinement dans la place donnée à l'arbre, qu'il soit en milieu urbain ou dans les espaces plus naturels. L'arbre joue un rôle essentiel dans notre environnement, n'agissant pas seulement sur la fonction esthétique liée à notre cadre de vie mais aussi sur d'autres fonctions comme le confort, le rôle social, écologique, la santé.

La Charte de l'Arbre : une charte pour mieux prendre en considération l'Arbre dans notre quotidien

L'arbre est un élément essentiel du paysage urbain. De part sa présence dans nos espaces bâtis et habités, il contribue à rendre la ville plus attractive et plus humaine. On parle aussi aujourd'hui de ville respirable, au sens figuré mais aussi premier. Les services que peuvent nous rendre les arbres deviennent aujourd'hui vitaux en milieu urbain. Les bénéfices apportés par la présence des arbres et arbustes pour les habitants et usagers sont ainsi multiples. Ils apportent ainsi une contribution au rafraîchissement du climat urbain grâce à leur capacité à réfléchir et absorber les rayons solaires, à leur évapotranspiration et à l'ombrage qu'ils créent. Ils permettent à différentes échelles, suivant les espèces de maintenir ou enrichir la biodiversité en proposant différents habitats, de la nourriture à leurs hôtes. Ils peuvent être support de biodiversité en participant aux corridors écologiques qui servent à former la trame verte. Par leur production de bois au niveau de leurs troncs, ils stockent le dioxyde de carbone. Leur rôle intervient aussi dans la qualité de l'air en produisant de l'oxygène, certains feuillages fixent les particules fines ou absorbent les polluants gazeux. Leurs racines interagissent au niveau des sols, pouvant servir au maintien des sols et à la régulation de l'eau par leur système racinaire. Ils participent aussi grandement à notre cadre de vie, à notre bien-être et à la structuration de nos paysages.





Synthèse des services rendus par les arbres

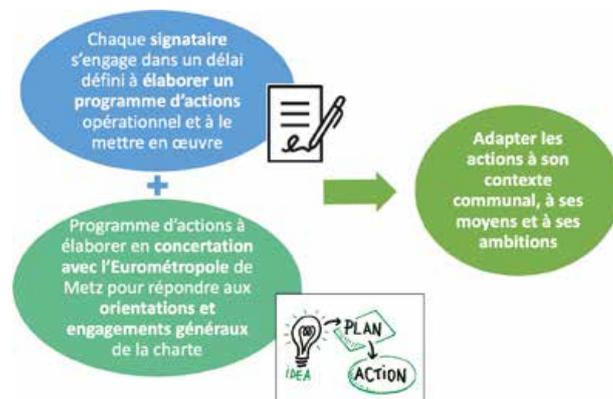
communes dans la préservation de leur patrimoine arboré et arbustif et de proposer une gestion cohérente à l'échelle métropolitaine, prenant en compte l'environnement dans lequel évoluent les arbres. Enfin, il vise à mettre en œuvre des actions concrètes de connaissance, de préservation, de gestion, de plantation et de sensibilisation. Cet outil opérationnel doit proposer des bonnes pratiques et des recommandations, à même de servir de référentiel à l'ensemble des acteurs concernés, dans leurs activités de propriétaires ou de gestionnaires.

L'adoption par notre commune de la Charte de l'arbre Métropolitaine marque ainsi notre volonté d'affirmer la prise en compte de l'arbre dans notre quotidien, et aussi notre volonté de mieux le connaître, de protéger ce patrimoine, l'enrichir, mieux le connaître, le préserver, le gérer de manière adaptée et d'engager des actions de sensibilisation auprès des différents publics. Cette charte a été validée par le conseil municipal le 15 novembre dernier, un plan d'actions pluriannuel adapté à notre commune va être défini prochainement.

L'arbre urbain constitue néanmoins une entité fragile, soumis à de nombreuses atteintes liées à la fois aux conditions climatiques ambiantes et aux activités humaines qui peuvent impacter son environnement proche et altérer sa physiologie : compactage des sols, pollutions chimiques, chocs de véhicules, travaux de terrassement, élagages drastiques.

La pérennité de ce patrimoine passe donc par une prise de conscience quant à la nécessité d'adopter des pratiques de gestion durable telles que le choix d'essences les mieux adaptées au regard du contexte bâti ou circulé, la qualité des fosses de plantation, les techniques de taille ou encore, la protection du tronc, des branches et du système racinaire dans le cadre des chantiers.

La commune de Longeville-lès-Metz s'inscrit dans la démarche initiée par l'Eurométropole de Metz sur l'élaboration d'une charte de l'arbre métropolitaine et a souhaité y adhérer. Ce document incitatif et pédagogique a pour objectifs d'accompagner les



Un Barème d'Évaluation de la Valeur de l'Arbre (BEVA)

En même temps que la charte de l'Arbre, le conseil municipal a également adopté le barème d'évaluation de la valeur de l'Arbre sur des éléments du plan d'actions.

Cet outil va servir à rendre ce barème règlementaire et applicable aux arbres, estimer financièrement les dégâts causés aux arbres, être indemnisé pour la perte de l'arbre, réelle ou à venir, sensibiliser et prévenir un dommage. Quatre indices viennent définir la valeur d'un sujet :

- indice selon l'espèce et la variété en prenant en compte 1/10^{ème} du prix de vente en pépinière d'un arbre similaire (même espèce et même variété)
- indice selon la valeur esthétique et l'état sanitaire (de 1 à 10 suivant que l'arbre est sain, solitaire, en groupe, âgé, remarquable...)

- indice selon la localisation : centre-ville, agglomération ou zone rurale
- indice de dimension, en lien avec la circonférence du tronc à 1 mètre du sol

La valeur de l'arbre est alors obtenue en multipliant ces 4 indices.

Les arbres sont trop souvent abimés ou altérés par les évolutions des infrastructures et des aménagements mais aussi par certains travaux réalisés à proximité qui représentent un risque important pour leur santé, leur longévité et leur stabilité. L'application de ce barème devrait permettre de mieux protéger les arbres de façon préventive en leur donnant une valeur économique et de façon curative, lors de la constatation de dégâts, en permettant ainsi un dédommagement financier. Cet outil a aussi une valeur pédagogique, pour reconnaître l'utilité et la valeur d'un arbre en milieu urbain.

EXEMPLE DE L'UTILISATION DU BEVA	
Valeur de l'arbre	
Indice	Valeur
Espèce	16,5
Valeur esthétique et état sanitaire	8
Situation	10
Dimension	11
Valeur totale de l'arbre (multiplication des 4 indices) = 14 520 €	
Estimation du dégât (fictif)	
Lésion en % de la circonférence	Valeur du dégât
moins de 10 %	20% de la valeur de l'arbre =20% de 14 520 € soit 2 904 € de dégât

Mise en œuvre de l'outil Sésame pour les nouvelles plantations

En partenariat avec la Ville de Metz et l'Eurométropole de Metz, le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a mené une étude pour choisir de manière pertinente les espèces à planter en fonction des services souhaités. Ainsi est né l'outil SÉSAME pour Services Écosystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence. Cet outil permet d'identifier les espèces les plus à même de produire les services attendus dans le cadre d'un projet d'aménagement ou de végétalisation d'un espace urbain. Par services écosystémiques, on entend bénéfiques que les humains retirent des écosystèmes à travers les services rendus par le végétal, ici l'arbre.



Face au changement climatique qui renforce certains aléas déjà problématiques en milieu urbain comme les épisodes estivaux de surchauffe, les pluies extrêmes, les propriétés physiques et physiologiques de l'arbre vont permettre de limiter ou d'atténuer les effets de certains aléas : ombrage et transpiration foliaire pour le rafraîchissement par exemple. La végétalisation est aujourd'hui reconnue comme une réponse possible aux enjeux de perte de biodiversité et de lutte contre les effets du changement climatique. Qu'ils fournissent gîte et couvert à de nombreuses espèces, les arbres participent à la création ou au renforcement des continuités écologiques en milieu urbain.



LES ESPACES DE MOBILITÉ
Des espaces dédiés avant tout à la mobilité comme les grandes voies de circulation, les rues résidentielles ou encore les cheminements et pistes cyclables impliquent de privilégier par exemple des espèces adaptées aux espaces restreints, supportant les revêtements, exemptes de fruits charnus mais intéressantes du point de vue de leur architecture et de la qualité de leur ombrage.

Différentes familles d'espaces ont été identifiées dans l'outil Sésame, constituant la clé d'entrée dans l'outil. Pour se faire, ce sont plus de 250 espèces pour le territoire messin qui ont été analysées, de manière à proposer une véritable diversité végétale. Cette diversité proposée va permettre à l'utilisateur de l'outil d'avoir recours à des espèces variées différentes plus nombreuses. Ainsi pour un type d'espace, l'utilisateur va pouvoir définir une pondération sur les services écosystémiques souhaités. Il est possible de mettre en avant des essences qui facilitent le maintien de la biodiversité (espèces mellifères, habitat, nourriture) ; l'alimentation pour l'Homme (production de fruits) ; la réduction du ruissellement (interception de la pluie par le feuillage ou absorption de l'eau par les racines) ; la stabilisation des sols ; le rafraîchissement du climat urbain (ombrage du feuillage et évapotranspiration produits par l'arbre) ; la régulation de la qualité de l'air (absorption de polluants gazeux et captation de particules fines) ; le rôle paysager (valeur esthétique et patrimoniale de l'espèce, capacité à stocker du carbone). Autant de services qu'il est possible de mobiliser et de pondérer dans l'outil.



Des plantations de nouveaux arbres sur la commune

Pour la saison 2021, la commune a planté 40 nouveaux sujets qui se décomposent en 35 arbres tiges et 5 cépées. A l'inverse d'un arbre tige constitué d'un seul tronc, la cépée présente plusieurs départs ligneux à sa base. Cinq sites ont été retenus pour cette première campagne de plantation du mandat : la médiathèque pour remplacer les arbres morts, la rue du Général Leclerc, de manière à compléter l'alignement existant et apporter de la diversité, la rue du Lavoisier pour stabiliser les berges et apporter de l'ombrage, les abords du cimetière en remplacement des épicéas malades abattus, les abords de la route menant au parking du Pâtural pour cadrer l'espace et apporter de l'ombrage. Parmi les essences retenues, Érable plane, sycomore, Tilleul à petites feuilles, Chêne mexicain, Févier d'Amérique, Arbre de Judée, Alisier blanc et torminal, Aulne glutineux, Amélanancier, Prunus à fleurs d'automne ou encore Chêne blanc.



Pour la saison 2022, une séance de travail sur site a été organisée en présence de Madame le Maire et des équipes du Cerema Metz pour expérimenter la deuxième version de l'outil Sesame, enrichie de plus de 250 espèces dans la base de données. Six espaces ont été retenus pour cette deuxième saison de plantation : les abords du City Stade et le bas du Pont de Verdun, l'entrée depuis le Ban-Saint-Martin, le parc rue Schuman, les abords de l'église Saint-Quentin et le bas de la route de Scy. Parmi les espèces retenues, le Frêne d'Amérique, l'Alisier de Suède, le Chêne de Hongrie, le Chêne vert, des Cerisiers à fleurs, des Érables.

Une communication renforcée autour de la biodiversité

Cette saison, la municipalité a mis en place de nouveaux panneaux de communication pour mettre en valeur les efforts consentis par les services techniques sur la prise en compte d'une gestion écologique et respectueuse de nos espaces. Trois thèmes sont ainsi illustrés : la fauche tardive, la plantation d'arbres et la mise en place de prairies fleuries. Chaque panneau rappelle les bénéfices majeurs apportés. Un slogan commun vient ponctuer le bas de chaque panneau « Votre commune agit pour Plus de nature ».



Les cookies de Léa

Ingrédients :

200 gr de bananes mûres

175 gr de farine

75 gr de beurre

5,5 gr de levure

1 pincée de sel

1 œuf

130 gr de sucre fin

Vanille (extrait ou gousse)

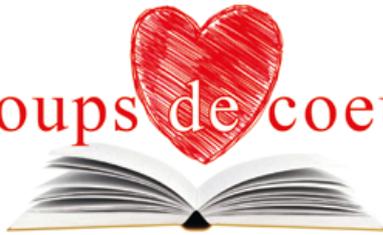
160 gr de pépites de chocolat



Bonne dégustation

Recette :

- Mélanger dans un saladier, la farine, la levure et le sel,
- Écraser les bananes et rajoutez-les à la préparation,
- Incorporer le beurre ramolli, le sucre fin et l'œuf
- Ajouter l'extrait de vanille et les pépites de chocolat.
- Cuisson : à 190° entre 6 à 8 mn. Les cookies doivent être légèrement dorés.



Coups de coeur de la médiathèque

- Stefania Auci : *"Les Floriot"* Tome 1 : *"Les lions de Sicile"* Il y a 3 tomes
- Jonathan Coe : *"Le royaume désuni"*
- De Boeck : *"Entretien avec un astronaute J. F. Clervoy"*
- Sabyl Ghossoub : *"Beyrouth sur Seine"* Prix Goncourt des lycéens 2022
- Michèle Obama : *"Cette lumière en nous"*
- Elizabeth Howard : *"La Saga des Cazalet"* 5 tomes
- Harlan Coben : *"Identités croisées"* roman policier
- Brigitte Giraud : *"Vivre vite"* Prix Goncourt 2022



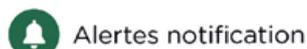
DÉCOUVREZ
L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**



Téléchargez gratuitement
CityAll
puis sélectionnez votre ville



La mairie de Longeville-lès-Metz
vous informe en temps réel
sur votre Smartphone



Alertes notification



Actualités



Événements



Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

LE SITE WEB SECURISE POUR VOTRE VOISINAGE



1 000 000
de membres

- L'outil pour mieux vivre dans son quartier
- L'organisation de votre quartier simplifiée
- L'annuaire du voisinage accessible en un clic
- Le plus grand système d'arrete SMS voisins/mairie



Inscrivez-vous aussi, c'est simple et gratuit !
www.voisinsvigilants.org

Voisins Vigilants et Solidaires est un réseau social de voisinage qui lutte contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins. Les habitants d'un même quartier participent ainsi à la sécurité de leur cadre de vie. Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité, c'est également un outil d'entraide aux personnes isolées et de services de proximité entre voisins (prêt d'objets, covoiturage...).

Attention aux faux démarcheurs

Vérification de compteur électrique, vente de calendriers et d'objets divers... Le démarchage abusif vise principalement les personnes âgées. Les démarcheurs se présentent, prétendant être missionnés par la municipalité ou autre organisme pour entrer chez vous et repérer des objets. Pour vous protéger, il faut éviter de les laisser pénétrer chez vous et surtout de leur faire visiter votre domicile pour quel que motif que ce soit. N'hésitez pas à contacter la Mairie (03 87 30 12 42) pour nous signaler tout problème.

Propreté

A Longeville, la propreté c'est l'affaire de tous. Pourtant, trop de fois nous déplorons des incivilités concernant les déjections canines, les déchets abandonnés aux 4 coins de la ville et à chaque fois ce sont les services techniques qui interviennent pour faire face à ces actes d'incivilité.

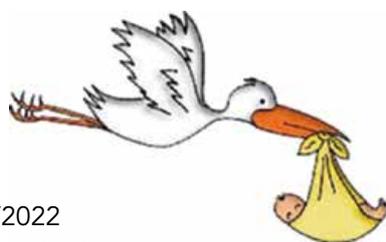
Un numéro de téléphone pour évacuer les encombrants : 03 87 20 10 00



État Civil

Naissances

CARREAU Luc le 05/02/2022
REBEIZ Mouhamed le 17/03/2022
PAJOT Côte le 11/07/2022
LOURDEL Tiago le 02/09/2022
CAPELLE Suzanne le 09/09/2022
HIRTZ Camille le 23/10/2022
TACHEFINI Yazen le 20/11/2022
BURETTE Raphaël le 24/11/2022
DABIT Eden le 06/01/2022
CERCELLIER Martin le 30/04/2022



LEUVREY PETITGAND Lucie le 09/05/2022
BOUSSARD Ariane le 06/06/2022
JEANNIN Victoire le 21/05/2022
TCHOUATEU BOUANI Archange le 29/06/2022
ZOUANE Dayena le 03/07/2022
GRIGOLI Shelby le 17/07/2022
TRIGNAC Noah le 13/08/2022
KEITA Bakary le 11/09/2022
WILBOIS Mathis le 08/11/2022
DEISS Léo le 30/12/2022



Mariages

M'CHINKY Mohamed et OUDADA Aïcha le 29/01/2022
 SELLEN Michel et JOVANOVIC Mirjana le 14/05/2022
 KAYSER Laurent et GUILBAUT Charlotte le 21/05/2022
 MULLER Frédéric et REMY Tania, Ivy le 25/06/2022
 BOUDJEMA Mehdi et LIENHARDT Charlotte le 02/07/2022
 WEBER Franck et GRATZ Chloé le 29/09/2022
 ARNOULD Cédric et MORICONI Alexia le 07/01/2023



Samedi 25 juin 2022, à l'Hôtel de Ville, Delphine FIRTION a célébré l'union de Frédéric MULLER et Tania REMY. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



Décès

TREILHOU Florence le 21/12/2021
 KRUM Odile le 28/12/2021
 BAUMANN Berthe Vve TRANCHANT le 28/02/2021
 JACQUINET François le 11/01/2022
 BOLLE Jean-Marie le 17/01/2022
 NEEL Alexis le 07/02/2022
 CHAMPETTER Monique ép. STICQ le 09/03/2022
 PENNERAD Daniel le 07/03/2022
 GALLAND Françoise le 22/03/2022
 GERMAIN Thérèse Vve CANTON le 26/03/2022
 HANGARTNER Dominique le 02/02/2022
 PFEIFFER René le 04/04/2022
 POMPEY Raymonde Vve SAGE le 13/04/2022
 PICARD Thierry le 25/04/2022
 DUBOEUF Jean le 30/04/2022
 BEREND Marie Vve BAUQUEREZ le 04/05/2022
 CLÉMENT Michel le 16/05/2022
 BRUCCULERI Maria ép. SCHEMBRI le 25/05/2022
 DORCZYNSKI Gérard le 14/06/2022
 BÉGUÉ Magdaleine Vve BROUDER le 27/06/2022
 THOMAS Ginette Vve GASPARD le 03/07/2022
 BALZINGER Chantal le 16/07/2022
 BELKALEM Ahmed le 21/06/2022
 FRANTZ Patrice le 15/07/2022
 L'HELGOUARC'H Marcel le 25/07/2022
 TOSI Marie-France ép. SCHÖN le 27/07/2022
 BATIS Annita Vve MILTGEN le 31/07/2022
 MARTIN Sylvie ép. BURLET le 31/07/2022

PERRIN Gilbert le 13/08/2022
 OGUET Thérèse Vve BONARIA le 17/08/2022
 BIRHANS Yvette Vve CONRAD le 26/08/2022
 BILL Erna Anne Vve LÉGER le 21/09/2022
 PADOVANI Huguette Vve WINTER le 02/10/2022
 MACUDZINSKI Thérèse Vve BAHÉ le 14/10/2022
 GÉRARD Brigitte le 06/10/2022
 CUSUMANO Vincenza Vve GIUNTA le 12/10/2022
 LALLEMENT Paulette Vve POUSELER le 24/10/2022
 GÉRARD Juliette Vve ZIVEC le 03/11/2022
 FOETZ David le 04/11/2022
 GEORGES David le 06/11/2022
 LEFORT Jean-Paul le 23/11/2022
 LE FOULER Claude le 25/11/2022
 KULL Charlotte Vve MOULIN le 24/11/2022
 BOUCHER Armand le 08/12/2022
 DEMANGE Marie le 10/12/2022
 CORRIAS Rémi le 16/12/2022
 RIOT Suzanne Vve LAVATELLI le 09/12/2022
 THOMAS Henri le 08/12/2022
 WATRIN Marie-José Vve BASSUT le 26/12/2022
 CERESNA Marie Vve HARSLEM le 01/01/2023
 CENTONZE Amélia ép. MARSICANO le 04/01/2023
 PAGOTTO Claude le 06/01/2023
 CERESNA Marie Veuve HARSLEM le 01/01/2023
 CENTONZE Amélia ép. MARSICANO le 04/01/2023
 PAGOTTO Claude le 06/01/2023



URGENCE

Service du médecin de garde : 0 820 33 20 20 ou le 15
 Usine d'Électricité de Metz : 03 87 34 45 00
 Distribution d'eau potable : VÉOLIA : 0 969 323 554
 Régie de l'Eau de l'Eurométropole de Metz :
 03 72 60 60 40
 GRDF Urgences Gaz Naturel : 0 800 47 33 33

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

15 rue du Général de Gaulle - Longeville-lès-Metz
 Docteur A MABILLE : 03 87 30 13 40
 Docteur A MARLY : 03 87 34 42 92
 DOCTOLIB.FR
 24 boulevard Saint-Symphorien - Longeville-lès-Metz
 Docteur P THOMAS : 03 87 63 93 40
 Docteur S LE MOING : 03 87 63 82 06
 DOCTOLIB.FR

INFIRMIERS - INFIRMIÈRES

Cabinet de soins infirmiers
 rue du Général de Gaulle - Longeville-lès-Metz
 C FONTAINE : 03 87 32 98 81
 B HAZOTTE : 03 87 32 98 81
 A BAHU : 03 87 32 98 81
 6 rue des Villas
 M GUENAIRE : 06 83 36 20 69
 100 rue du Général de Gaulle
 F VICARI : 03 87 30 38 90
 S PRUD'HOMME : 03 87 30 38 90
 1 boulevard Saint-Symphorien
 D STOCK : 06 20 34 10 21
 140 rue du Général de Gaulle
 A CRESSONNIER : 06 81 55 95 57

SAGES-FEMMES

50 boulevard Saint-Symphorien
 A BOCQUET : 03 87 17 28 35
 M BAUER : 03 87 17 28 35

KINÉSITHÉRAPEUTES

56 rue du Général de Gaulle
 J LEVY/JACQUES : 06 08 21 48 40
 72 boulevard Saint Symphorien
 S SCHWINDT : 03 87 63 28 78
 BEZIAUD : 03 87 63 28 78
 29 rue du Général de Gaulle
 A CREFF : 03 87 77 83 02

136 rue du Général de Gaulle
 J REIGNIER - N ODABACHIAN : 03 87 31 80 92
 L VILLARD : 06 01 17 62 23
 29 boulevard Saint Symphorien
 C WAGNER : 06 29 89 46 70
 58 rue Robert Schuman
 JB MATHIS : 03 87 31 95 18

OSTÉOPATHES

2 rue du Stade - Rés. Le Stade Bât. 7
 L HUGUES : 06 58 90 85 51
 Q LACHENAL : 06 85 47 74 66
 2 Place Hennocque - Bât. 2
 C CORTI : 03 87 18 33 07
 133 Boulevard St Symphorien
 ME DEMOURY : 07 87 54 22 93

NATUROPATHE

2 place Hennocque
 M THEVENET : 06 84 09 72 02

CHIRURGIENS-DENTISTES

19 boulevard Saint-Symphorien
 A RIMMER : 03 87 62 43 93
 F MALARD : 03 87 62 43 93
 M PIJOT : 03 87 62 43 93
 44 boulevard Saint-Symphorien
 G JOFFROY : 03 87 66 56 77
 JC LIGEROT : 03 87 66 56 77

PÉDICURE

31 rue du Général de Gaule
 C MIGEON : 03 87 18 58 55
 33 boulevard Saint-Symphorien
 M BRETTNACHER : 03 87 76 15 09

PSYCHOLOGUES

133 boulevard Saint-Symphorien
 L KATSIKAS : 06 50 50 31 74
 32 Boulevard Saint-Symphorien
 F GARAU : 06 45 70 00 53
 S FRISOLI : 03 54 44 55 79
 31 rue du Général de Gaulle
 M BUNGERT : 06 99 88 57 54
 42 rue du Général Hirschauer
 E GRAFF : 06 71 59 14 33
 7 boulevard Saint-Symphorien
 P DE CEA : 06 30 12 79 81

PHARMACIE FAITPOT

47 boulevard Saint-Symphorien : 03 87 30 54 51

Horaires des Cultes - Catholique et Protestant

<https://www.communautesdesponts.fr/noframes/Horaires.html>

<https://www.uepal.fr/paroisse/paroisses-dars-sur-moselle-et-longeville-les-metz/#nav-pastors>



LISTE D'ENTENTE MUNICIPALE

LES MEMBRES ELUS

Thierry Weizman, Anna Kulichenski, Sandrine Barbieri, David Vivarelli, Martine Lutt

Chères longevilloises, Chers longevillois,

Comme vous le savez probablement, les élections municipales de 2020 ont été un jeu de dupes puisque Manuel BROCARD élu par vous-même, a été démissionné par ses colistiers qui lui ont infligé un blâme pour des motifs qu'il ne m'appartient pas de commenter.

Respectueux avant tout du choix des électeurs, je prends acte de la légitimité de Delphine FIRTION élue par le Conseil Municipal comme nouveau Maire.

D'après ce que j'ai pu constater, elle a mis toutes ses forces pour assumer la fonction et je lui souhaite beaucoup de réussite pour les quatre années qui viennent dans l'intérêt de notre commune.

Au sein de la liste que j'avais eu le plaisir de conduire aux dernières élections, deux de mes colistières ont souhaité reprendre leur liberté pour constituer chacune un autre groupe d'opposition.

Je leur souhaite également bonne chance dans leur entreprise.

En ce qui me concerne, je continuerai à représenter une opposition stable et constructive et à apporter mes idées et mon expérience acquise durant quatre mandats municipaux pour le bien de Longeville-lès-Metz et parce que je suis viscéralement attaché à cette commune.

Je vous présente avec un peu de retard, tous mes vœux de santé sans laquelle rien n'est possible et de prospérité pour 2023.

En espérant qu'il fasse toujours aussi bon vivre à Longeville.

Bien à vous,

Docteur Thierry Weizman